



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Rapport sur la stratégie ministérielle de développement durable 2024 à 2025

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Cat. No. : Iu1-29F-PDF

ISSN : 2564-2316

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Centre de services aux citoyens d'ISDE
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D. Howe 235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5 Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389 Heures ouvrables : 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel: ISDE@canada.ca

Photos : © Environment and Climate Change Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par L'honorable François-Philippe Champagne, 2023

Also available in English

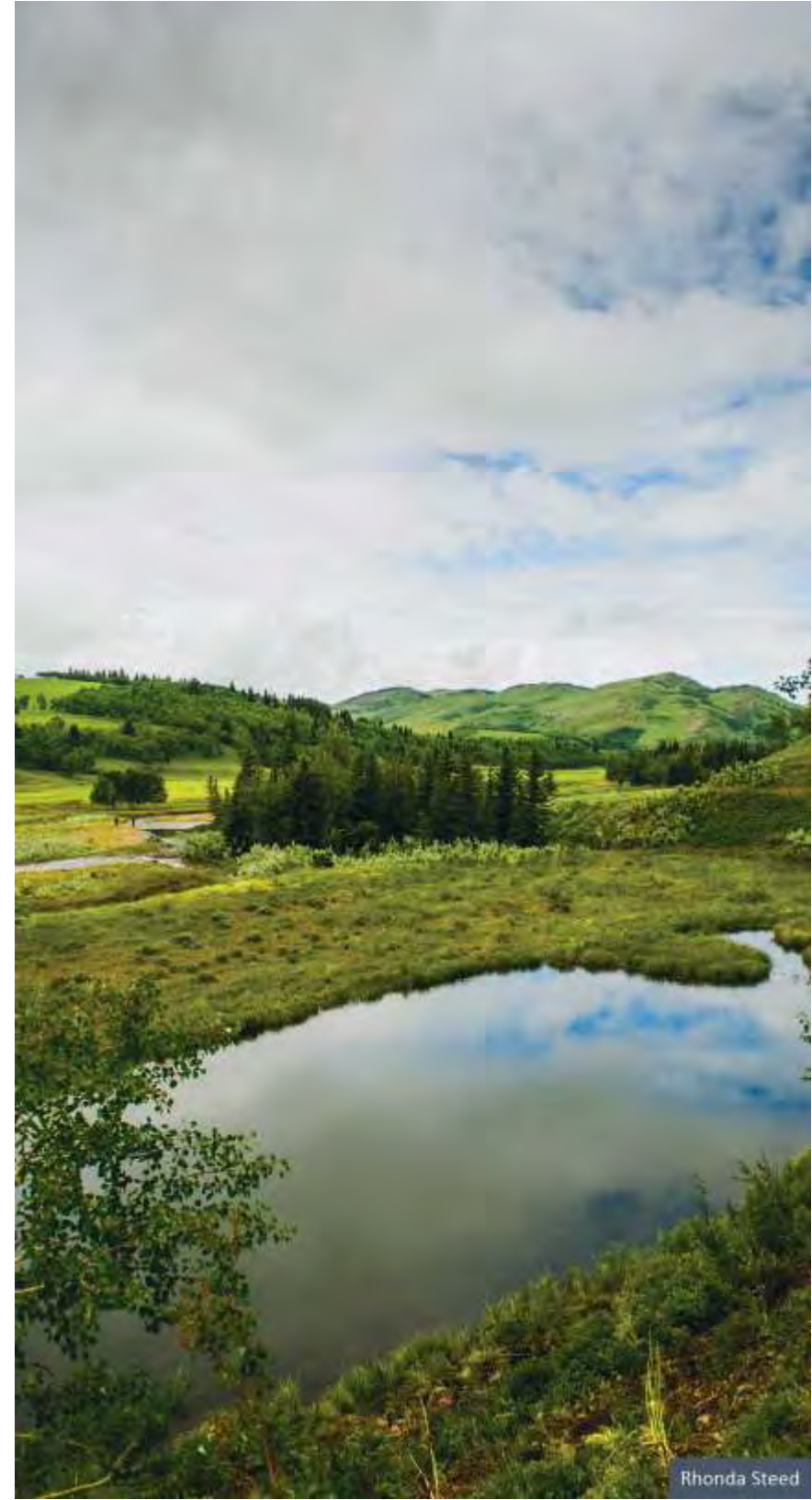
SECTION 1

Introduction à la Stratégie ministérielle de développement durable

La présente Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023-2027 décrit comment le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) contribuera à faire progresser les objectifs et les cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) de 2022-2026, ainsi que les objectifs de développement durable des Nations Unies au cours des quatre prochaines années.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Canada est signataire du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies (ONU), qui énonce 17 objectifs de développement durable (ODD) pour guider les efforts mondiaux visant à faire progresser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – de manière équilibrée et intégrée. Les progrès accomplis à l'échelle mondiale pour atteindre les ODD sont mesurés à l'aune de



169 cibles et 230 indicateurs définis dans le [Cadre mondial d'indicateurs \(CMI\) des Nations Unies](#).

La [Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 \(Stratégie nationale\)](#) expose l'approche de l'ensemble de la société adoptée par le Canada pour faire progresser le Programme 2030 des Nations Unies, tant dans le contexte canadien qu'à l'échelle internationale. Le [Cadre d'indicateurs canadien \(CIC\)](#) est utilisé pour suivre la mise en œuvre des ODD par le Canada, traduisant les ODD et le CMI pour le contexte canadien.

Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026

La [Loi fédérale sur le développement durable \(LFDD\)](#) fournit un cadre juridique pour une action fédérale coordonnée visant à faire progresser le développement durable par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies fédérales de développement durable (SFDD) et de SMDD, afin que la prise de décisions en matière de développement durable soit transparente et assujettie à l'obligation de rendre compte au Parlement, de soutenir la réalisation des ODD de l'ONU et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. La LFDD a été modifiée en 2020 pour améliorer la des décisions relatives au développement durable et comprend maintenant une série de [principes](#) qui doivent être pris en compte lors de l'élaboration de la Stratégie fédérale de développement durable et des Stratégies de développement durable. Ces principes comprennent entre autres l'équité intergénérationnelle, l'ouverture et la transparence, la collaboration, les résultats et l'exécution, et l'implication des peuples autochtones.

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2022-2026](#) énonce les objectifs et les plans du gouvernement du Canada pour faire progresser le développement durable et améliorer la qualité de vie des Canadiens au cours des quatre prochaines années. Elle s'articule autour des 17 ODD des Nations Unies, dans le contexte canadien (objectifs de la SFDD), et définit des cibles précises et des stratégies de mise en œuvre pour faire progresser les objectifs de la SFDD et les ODD. La SFDD de 2022-2026 a été la première SFDD à être élaborée dans le

cadre de la LFDD modifiée, et la première à s'articuler autour des 17 ODD, offrant une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Stratégie ministérielle de développement durable d'ISDE de 2023 à 2027

Conformément à l'objectif de la LFDD, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et plus responsable devant le Parlement, la SMDD 2023-2027 décrit la manière dont ISDE¹ contribuera à faire progresser les objectifs et les cibles de la SFDD 2022-2026 dans le contexte du mandat et des principales responsabilités du ministère au cours des quatre prochaines années. Tout comme la SFDD 2022-2026, la SMDD 2023-2027 d'ISDE est structurée autour des ODD de l'ONU, reflète mieux les trois dimensions du développement durable par rapport aux versions précédentes et intègre les principes de développement durable énoncés dans la LFDD.

Pour appuyer une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, cette SMDD intègre également les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre par le Canada de la Stratégie nationale pour le Programme 2030, appuyée par les cibles et indicateurs du CMI et du CIC. En outre, la stratégie tient compte désormais des initiatives ministérielles liées aux ODD qui n'entrent pas dans le champ d'application des objectifs de la SFDD, ce qui contribuera à éclairer l'élaboration du rapport annuel du Canada sur le Programme 2030 et les ODD.

¹ La SMDD 2023-2027 comprend également des engagements de la part des organisations suivantes au sein du portefeuille d'ISDE : Conseil canadien des normes, Bureau de la concurrence, Office de la propriété intellectuelle du Canada, Mesures Canada et Technologies du développement durable Canada.

La SMDD 2023-2027 donne un aperçu des initiatives actuelles et prévues d'ISDE qui contribuent à faire progresser le développement durable. Elle sera mise à jour avec des initiatives et des cibles nouvelles et/ou renouvelées à l'avenir pour refléter l'évolution des priorités, des politiques et des programmes d'ISDE au fil du temps.

Pour favoriser la transparence et une approche axée sur les résultats et la mise en œuvre, ISDE rendra compte des progrès accomplis en vue de respecter les engagements en matière de développement durable énoncés dans la présente SMDD 2023-2027 au cours de chacune des deux années suivant la présentation de la stratégie.

SECTION 2

Vision du développement durable de l'ISDE

ISDE est déterminé à faire progresser le développement durable dans toutes ses dimensions, et appuie les objectifs et les cibles définis dans la SFDD 2022-2026, ainsi que la Stratégie nationale pour les ODD.

En tant que ministère responsable du programme de politique micro-économique du gouvernement du Canada, ISDE vise à favoriser une économie canadienne croissante, compétitive et fondée sur la connaissance. ISDE travaille avec les Canadiens dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays pour aider à créer les conditions permettant aux entreprises canadiennes de croître, d'innover, de se développer et de créer des emplois et de la prospérité pour les Canadiens. Le ministère appuie également la recherche scientifique et l'intégration de considérations scientifiques dans les investissements et les choix de politiques, aide les petites entreprises à se développer grâce au commerce et à l'innovation, et encourage l'augmentation du tourisme au Canada. Le ministère s'efforce aussi de faire du Canada un centre mondial de l'innovation où les investissements favorisent la croissance propre et inclusive, où la classe moyenne prospère grâce à des occasions d'emploi accrues et où les entreprises deviennent des chefs de file mondiaux.

En particulier, ces activités, ainsi que les actions et initiatives de développement durable décrites dans la présente stratégie soutiennent :

- Objectifs de la SFDD 4 (Promouvoir les connaissances et les compétences pour le développement durable), 5 (Promouvoir l'égalité entre les genres), 8 (Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada), 9 (Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada), 10 (Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités), 12 (Réduire les

déchets et passer à des véhicules zéro émission), 13 (Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et leurs impacts) et 17 (Renforcer les partenariats pour promouvoir une action mondiale en faveur du développement durable);

- ODD 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industries, innovation et infrastructure), 10 (Inégalités réduites), 12 (Consommation et production responsables) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Bien que la présente SMDD porte sur un sous-ensemble d'objectifs qui correspondent au mandat et aux responsabilités principales d'ISDE, compte tenu des interrelations entre les objectifs, les engagements du ministère en matière de développement durable devraient également contribuer indirectement à la réalisation des objectifs qui ne sont pas visés par la stratégie.

SECTION 3

À l'écoute des Canadiens

Comme l'exige la *Loi fédérale sur le développement durable*, ISDE a tenu compte des commentaires sur l'ébauche de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2022-2026 formulés lors de la consultation publique tenue du 11 mars au 9 juillet 2022. Au cours de la consultation publique, plus de 700 commentaires ont été reçus d'un large éventail d'intervenants, y compris des gouvernements, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des entreprises et des particuliers canadiens de différents groupes d'âge et de divers horizons. L'ébauche de la SFDD a également été transmise au comité approprié de chaque chambre du Parlement, au commissaire à l'environnement et au développement durable et au Conseil consultatif sur le développement durable pour examen et commentaires.

Ce que nous avons entendu

Parmi les précieux commentaires qui sont ressortis des présentations, plusieurs recommandations particulièrement remarquables concernent ISDE dans le contexte de l'élaboration de la présente SMDD, notamment :

1. Appel à un meilleur équilibre entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux;
2. Appel à des cibles renforcées pour appuyer une responsabilisation et des rapports solides.

De plus amples informations sur la consultation publique sur la SFDS et ses résultats sont disponibles dans le résumé du [rapport de consultation sur la SFDS](#).

Ce que nous avons fait

ISDE a entrepris de répondre aux priorités et recommandations susmentionnées dans la présente SMDD de plusieurs manières :

1. Contrairement aux versions précédentes de la SMDD d'ISDE, qui étaient principalement axées sur les objectifs environnementaux, la SMDD 2023-2027 reflète mieux les façons dont le ministère contribue à faire progresser le développement durable dans ses trois dimensions. Conformément à l'étendue du mandat et des principales responsabilités d'ISDE, la SMDD 2023-2027 comprend des engagements qui soutiennent un large éventail d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux interdépendants, notamment l'innovation, la croissance économique, l'action climatique, l'emploi et les compétences, l'équité, la diversité et l'inclusion, et l'infrastructure durable, entre autres.
2. Dans la logique de l'accent mis par les intervenants sur la nécessité d'une approche solide en matière de résultats et de mise en œuvre pour créer de la transparence et de la comptabilité conformément aux principes énoncés dans la LFDD, le ministère a pris des mesures pour s'assurer que les cibles établies dans la présente stratégie sont mesurables, limitées dans le temps et axées sur les résultats.

SECTION 4

Engagements de l'ISDE





OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

ISDE joue un rôle clé en soutenant le solide écosystème de recherche du Canada et en veillant à ce que les Canadiens possèdent les compétences nécessaires pour occuper des emplois dans les secteurs émergents et l'économie verte.

Afin d'améliorer la qualité de la recherche scientifique au Canada, d'attirer davantage de chercheurs de classe mondiale et d'accélérer l'utilisation de la recherche pour améliorer la vie des Canadiens, ISDE continuera à financer un large éventail d'établissements qui s'emploient à réaliser des percées dans des domaines importants, tels que la génomique, l'informatique quantique, l'intelligence artificielle et les sciences de la vie. Ces organisations comprennent, entre autres, l'Institut canadien de recherche avancée, l'Alliance de recherche numérique du Canada, CANARIE, le Réseau d'innovation pour la cybersécurité, l'Institut d'informatique quantique et la Fondation canadienne pour l'innovation.

ISDE continuera à fournir des programmes qui soutiennent le développement des compétences, y compris des programmes de stages dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, comme le programme [Compétences numériques pour les jeunes](#) et les programmes de stage Ordinateurs pour les écoles. ISDE continuera également à soutenir les possibilités offertes aux jeunes Canadiens (de la maternelle à la 12^e année) d'acquérir des

compétences numériques, notamment en matière de codage, d'analyse de données et de développement de contenu numérique, par l'intermédiaire du [programme CodeCan](#). De plus, le Programme d'échange en matière de littératie numérique d'ISDE offrira une formation à la littératie numérique aux Canadiens sous-représentés afin de leur donner les compétences et la confiance nécessaires pour participer à l'économie numérique. ISDE soutiendra également la création de stages pour étudiants et de possibilités d'apprentissage intégré au travail par l'intermédiaire de la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur et de Mitacs, entre autres programmes.

Thème cible : Formation et compétences en matière de développement durable

Cible : Faire en sorte que d'ici à décembre 2025, le vivier de talents scientifiques du Canada s'accroisse de 175 000 diplômés en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SFDD) ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir le développement des compétences des jeunes dans les secteurs de l'environnement	Continuer à soutenir la création d'emplois verts, au moyen du programme de stages « Ordinateurs pour les écoles » (OPE) dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.	Indicateur de rendement : Nombre d'emplois verts créés grâce au programme OPE par exercice Point de départ : 187 (2022-2023) 208 (2023-2024) Cible : 118 par exercice (cible des services votés)	Le programme de stages « Ordinateurs pour les écoles » (OPE) est un programme complémentaire au programme Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+). Il offre de précieuses possibilités de stage aux jeunes Canadiens en leur permettant d'acquérir une expérience pratique, dans les ateliers	Résultat de l'indicateur : 189 emplois verts créés en 2024-2025. Remarque : Le résultat a dépassé l'objectif de 118 emplois établi pour cet exercice financier, grâce à

	Programme : Programme de développement des talents	158 (2022-2023) 148 (2023-2024) 148 (2024-2025)	OPE+, de remettre à neuf des appareils, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de médias sociaux, ainsi que d'acquérir d'autres compétences utiles sur le lieu de travail, comme le travail d'équipe et les aptitudes de communication. Ces stages sont considérés comme des « emplois verts » étant donné le rôle joué par le programme OPE en tant qu'organisme de réutilisation. La réutilisation prolonge la vie utile des technologies; elle permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver les ressources naturelles et de conserver plus d'énergie que le recyclage. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens ont accès à une éducation inclusive et de qualité tout au long de leur vie. <i>Cible 4.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences nécessaires, notamment techniques et professionnelles, pour le travail, les emplois décents et l'esprit d'entreprise.	un financement supplémentaire provenant de l'Énoncé économique de l'automne 2022.
	Continuer à financer et à soutenir des organismes tiers comme la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur (TRAES) qui fait progresser les possibilités d'apprentissage intégré au travail (AIT) en mettant l'accent sur la transition vers une économie carboneutre,	Indicateur de rendement : Nombre d'expériences d'AIT engagées sur trois ans (2022-2025) Point de départ : 7 968 (2022-2023) Cible : Un total de 22 307 expériences d'AIT engagées entre 2022 et 2025	ISDE soutient la TRAES, un organisme sans but lucratif qui travaille avec les entreprises et les secteurs de l'éducation postsecondaire pour créer des occasions pour les jeunes Canadiens. Le financement d'ISDE en faveur de la TRAES soutient notamment la création et l'offre d'occasions d'AIT en étroite collaboration avec les employeurs. Ce travail contribue à soutenir le	Résultat de l'indicateur : Depuis 2022, la TRAES a permis de créer 17 655 possibilités d'AIT (3 753 réalisées en 2022-2023 et 13 900 réalisées en 2023-2024) et elle est en bonne voie d'atteindre son objectif de 22 307 possibilités d'ici 2025.

	l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que sur les collectivités nordiques, rurales et éloignées. Programme : Programme de développement des talents		perfectionnement des compétences des étudiants de l'enseignement postsecondaire, y compris ceux issus de groupes méritant d'être pris en compte en matière d'équité et ceux qui sont confrontés à des obstacles systémiques les empêchant d'acquérir une expérience professionnelle valable. La TRAES prépare les étudiants à une transition réussie vers le marché du travail, y compris dans les secteurs de l'environnement et des technologies propres. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens ont accès à une éducation inclusive et de qualité tout au long de leur vie. <i>Cible 4.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences nécessaires, notamment techniques et professionnelles, pour le travail, les emplois décents et l'esprit d'entreprise.	Remarque : Le résultat a dépassé le nombre de possibilités visé pour les deux premiers exercices combinés (14 757).
	Soutenir le développement et l'expansion de divers viviers de talents scientifiques au niveau postsecondaire en offrant des possibilités d'apprentissage intégré au travail en rapport avec le développement durable¹ Programme : Programme de développement des talents	Indicateur de rendement : Nombre de stages liés au développement durable soutenus par Mitacs le Programme de stages en recherche et développement industrielle (Mitacs) Point de départ : 1 482 stages et bourses Mitacs dans le domaine des technologies propres (2021-2022) Cible : Plus de 1 482 stages soutenus par le Programme Mitacs	Grâce au Programme Mitacs, le Canada continuera à soutenir les initiatives de perfectionnement des talents visant à renforcer et à élargir le nombre de diplômés qualifiés dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 4.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences nécessaires, notamment techniques et	Résultat de l'indicateur : En 2024-2025, Mitacs a dépassé l'objectif annuel et a proposé plus de 2 546 stages. Remarque : Le résultat obtenu a directement contribué au perfectionnement continu des talents en vue de l'adoption de technologies propres et de l'innovation.

			professionnelles, pour le travail, les emplois décents et l'esprit d'entreprise.	
--	--	--	--	--

¹ Mitacs est un organisme de recherche national sans but lucratif qui se consacre à la promotion de la recherche et de l'innovation de haute qualité en établissant des liens entre le monde universitaire et l'industrie au moyen de stages.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Promouvoir les connaissances et les compétences pour le développement durable » et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Fournir des renseignements pour aider les consommateurs à faire des choix plus durables	Fournir aux consommateurs les renseignements et les outils dont ils ont besoin pour adopter un mode de consommation durable éclairé et soutenir les actions volontaires visant à réduire les effets sur l'environnement par l'entremise du Bureau de la consommation (BC) . Programme : Programme de protection et promotion des marchés	Indicateur de rendement : Nombre de visiteurs uniques accédant à la page « Être consommateur vert » du site Web du BC Point de départ : L'exercice 2020-2021 a servi d'année de référence pour l'établissement des rapports, avec 10 519 visiteurs uniques accédant aux offres Web.	En 2019, le Bureau de la consommation (BC) a collaboré avec Environnement et Changement climatique Canada pour créer du contenu Web afin d'aider les Canadiens à faire des choix éclairés sur la consommation de produits et de services de manière durable et respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de son engagement permanent à fournir aux consommateurs les renseignements dont ils ont besoin pour faire des choix durables, le Bureau de la consommation	Résultat de l'indicateur : Au cours de l'exercice 2024-2025, 8 543 visiteurs uniques ont consulté la page « Être un consommateur vert » du site Web du BC.

		Cible : 10 500 visiteurs uniques sur la page « Être consommateur vert » du site Web du BC, par exercice.	d'ISDE continue à travailler avec des partenaires clés pour fournir des renseignements afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus durables sur le marché. Par exemple, en 2022, le BC a collaboré avec le Bureau de la concurrence pour apporter de grandes améliorations à sa page relative aux étiquettes et déclarations environnementales (canada.ca). Ce guide, créé à des fins informatives, fournit de brèves descriptions des étiquettes et déclarations écologiques les plus courantes que les Canadiens verront lorsqu'ils participeront au marché et met en garde les consommateurs contre l'écoblanchiment. Le GC appuie le travail de défense des intérêts des consommateurs accompli par des organisations canadiennes sans but lucratif, qui est rendu possible par le programme de contributions du BC – initiative canadienne pour la protection des consommateurs. Le répertoire de recherche sur les politiques en consommation, que la population canadienne peut consulter sur le site Web du BC, contient des liens vers des travaux financés par l'ICAC sur des sujets tels que la consommation durable et l'économie circulaire. À titre d'exemple, un projet de recherche financé dans le cadre d'un appel ciblé de 2023-2025 pour l'Initiative est un projet de recherche qui est axé sur la recherche de solutions novatrices pour aider les	
--	--	--	--	--

			Canadiens à accéder à une alimentation abordable, saine et durable, tout en veillant à ce que l'industrie améliore sa performance sociale et environnementale (Équiterre – Un coût abordable pour l'assiette du guide alimentaire canadien : Le rôle des détaillants et le pouvoir des consommateurs). Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 4.7 du CMI</i> - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.	
--	--	--	---	--

Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l'ODD 4 – Education de qualité

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de l'ISDE soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Programme d'échange en matière de littératie numérique Le Programme d'échange en matière de littératie numérique (PELN) aide les organisations sans but lucratif à élaborer et à offrir de la formation sur les compétences numériques fondamentales aux Canadiens qui tireraient avantage d'une participation accrue à l'économie numérique. Ce programme vise à doter les Canadiens des compétences nécessaires pour utiliser les ordinateurs, les appareils mobiles et Internet efficacement et en toute sécurité.	Le PELN contribue à faire avancer : • Le Cadre d'indicateurs canadien - o Ambition du CIC : Faire en sorte que les Canadiens aient accès à une éducation inclusive et de qualité tout au long de leur vie. • Le Cadre mondial d'indicateurs - o Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences nécessaires, notamment techniques et professionnelles, pour le travail, les emplois décents et l'esprit d'entreprise.	Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, 148 446 Canadiens issus de groupes sous-représentés à travers le Canada, notamment des personnes en situation de handicap, des Autochtones, des personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison, des personnes âgées de 65 ans ou plus, des personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, des personnes à faible revenu, des résidents de régions rurales et éloignées, des nouveaux arrivants au Canada et des personnes issues de communautés de langue officielle en situation minoritaire, ont bénéficié d'une formation en littératie numérique dans le cadre du Programme d'échange en matière de littératie numérique
Programme du réseau d'innovation pour la cybersécurité Le Consortium national pour la cybersécurité, le principal bénéficiaire du Programme du réseau d'innovation pour la cybersécurité (RIC) diversifie, approfondit et élargit la réserve de talents en cybersécurité du Canada dans tout le pays.	Le RIC contribue à faire avancer : • Le Cadre mondial d'indicateurs - o Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences nécessaires, notamment techniques et professionnelles, pour le travail, les emplois décents et l'esprit d'entreprise.	En 2024-2025, le programme du Réseau d'innovation pour la cybersécurité (RICS) a contribué à accroître les talents qualifiés en cybersécurité au Canada en soutenant 309 étudiants de niveau postsecondaire et 30 professionnels participant à des activités de formation en cybersécurité. Cela comprend la participation des groupes sous-représentés.



OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES

Le contexte de la SFDD :

ISDE défendra l'égalité entre les genres en continuant à prendre des mesures pour éliminer les obstacles à la participation à l'économie que rencontrent les femmes et les personnes de diverses identités de genre, comme les difficultés d'accès au financement et le manque de possibilités de mentorat. ISDE continuera également de diriger le Défi 50-30 du gouvernement du Canada,, qui met les organisations canadiennes au défi d'accroître la représentation et l'inclusion de groupes divers dans leur milieu de travail, tout en soulignant les avantages de donner à tous les Canadiens une place à la table.

Pour mieux comprendre les obstacles auxquels se heurtent les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ISDE continuera également à travailler en étroite collaboration avec Statistique Canada dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin de combler les lacunes en matière de données et d'améliorer la granularité des données sur les femmes entrepreneures, et dans le cadre de la Stratégie relative aux données sur les technologies propres afin de mieux comprendre les caractéristiques de la diversité (y compris le genre) du secteur des technologies propres au Canada.

Thème cible : Agir pour l'égalité entre les sexes

Cible : Faire en sorte que d'ici à 2026, au moins 37 % des employés du secteur de l'environnement et des technologies propres soient des femmes (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans les compétences, l'emploi et le leadership des femmes	Continuer à soutenir les entreprises canadiennes de technologies propres dirigées par des femmes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales qui s'attaquent aux problèmes environnementaux, comme les changements climatiques et la pollution de l'air, de l'eau et des sols, au moyen de Technologies du développement durable Canada (TDDC). Programme : Technologies propres et croissance propre	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD dans des entreprises majoritairement dirigées par des femmes. Point de départ : 26 % des entreprises approuvées pour un financement en 2021-2022 étaient dirigées par des femmes. Cible : Faire en sorte que 25 % des entreprises soutenues par le Fonds Technologies du DD soient dirigées par des femmes.	Par l'intermédiaire de TDDC, ISDE s'efforcera de soutenir les femmes entrepreneures et les entreprises dirigées par des femmes. Cela contribuera à l'inclusion des femmes dans le secteur de l'environnement et des technologies propres ainsi qu'à leur leadership dans une économie verte en pleine croissance. Cibles ou ambitions pertinentes : <i>Ambition 5.2 du CIC</i> - Égalité des sexes dans les rôles de direction et à tous les niveaux de prise de décision. <i>Cible 5.2.1 du CIC</i> - Plus grande représentation des femmes aux postes de direction. <i>Indicateur 5.2.1 du CIC</i> - Proportion des postes de direction occupés par des femmes. <i>Cible 5.5 du CMI</i> - Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique,	Résultat de l'indicateur : Parmi les entreprises soutenues par le Fonds Technologies du DD dont le financement a été approuvé en 2024-2025, 8 % étaient dirigées majoritairement par des femmes. Remarque : Les programmes du Fonds Technologies du DD ont pris fin en février 2025. Le financement prévu dans le cadre de ces programmes sera assuré, à compter de 2025-2026, par le nouveau Programme des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024. En raison d'une suspension des approbations de financement de nouveaux projets

			économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	d'octobre 2023 à juin 2024, de retards résultant de la mise en œuvre des recommandations du Bureau du vérificateur général et de la transition du programme Fonds Technologies du DD au CNRC, seules 13 entreprises ont été approuvées pour un financement par l'intermédiaire du Fonds Technologies du DD au cours du cycle d'établissement de rapports 2024-2025, dont une qui était majoritairement dirigée par des femmes.
--	--	--	--	--

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Défendre l'égalité entre les sexes », et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Données désagrégées	Publier des données macroéconomiques désagrégées sur le secteur des technologies propres dans le cadre de la Stratégie relative aux données sur les technologies propres (SRDTP) afin de mieux comprendre le contexte social et	Indicateur de rendement : Publication de données sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur canadien de l'environnement et des technologies propres (ETP) dans le cadre de la SRDTP.	La Stratégie relative aux données sur les technologies propres (SRDTP) est une initiative conjointe d'ISDE et de Ressources naturelles Canada (RNC) qui recueille et publie des données macroéconomiques, industrielles (au niveau de	Résultat de l'indicateur : En 2023, 103 480 femmes travaillaient dans le secteur de l'environnement et des technologies propres (ETP), une hausse par rapport aux 99 117 femmes recensées en 2022 et aux

	économique dans lequel s'inscrivent les programmes fédéraux en faveur des technologies propres. Programme : Technologies propres et croissance propre	Point de départ : Les données sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur ETP au Canada sont publiées chaque année depuis 2021. Cible : Faire en sorte que des données actualisées sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur ETP soient diffusées au moyen du module des ressources humaines (MRH) du Compte économique des produits environnementaux et de technologies propres (CEPETP) d'ici la fin de chacun des exercices 2023-2024 et 2024-2025.	l'entreprise) et administratives publiques sur le secteur ETP au Canada en vue d'éclairer le processus décisionnel des secteurs public et privé et de favoriser la compréhension du paysage du secteur ETP et l'incidence des initiatives fédérales sur les priorités sociales et économiques du Canada, y compris l'égalité entre les sexes. Le CEPETP mesure la contribution des biens et services ETP à l'économie canadienne. Le MRH du CEPETP fournit de l'information supplémentaire sur le rôle du secteur dans l'économie en subdivisant les données relatives à la main-d'œuvre (p. ex. les emplois, les rémunérations) en s'appuyant sur des caractéristiques de diversité, notamment le sexe, l'origine autochtone, l'éducation et le statut d'immigrant. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 5.5 du CMI</i> - Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité. <i>Cible 5.b du CMI</i> - Renforcer l'utilisation des technologies habilitantes, en particulier les technologies de l'information et de la	94 527 femmes recensées en 2021. Proportionnellement, les femmes représentaient 29,2 % de l'emploi total dans le secteur, ce qui est équivalent aux résultats de 2022 et en hausse par rapport à 29 % en 2021. Remarque : À ce jour, le module des ressources humaines (MRH) a publié des données sur les statistiques relatives à la main-d'œuvre du secteur canadien de l'ETP pour 2023.
--	--	--	--	---

			communication, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.	
Autres	Faire progresser la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) afin d'améliorer l'accès des femmes entrepreneures à la formation, à la mise en réseau, au financement et à l'expertise dont elles ont besoin pour démarrer, se développer et accéder à de nouveaux marchés. Cela aidera le Canada à progresser vers l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'entrepreneuriat. La SFE est ouverte aux femmes entrepreneures dans tous les secteurs de l'économie. Programme : Soutien aux entrepreneurs sous-représentés	Indicateur de rendement : Nombre de participants bénéficiant d'un soutien/service financier et non financier par le biais de la SFE. Point de départ : Fonds pour l'écosystème de la SFE : 6 800 femmes entrepreneures au Canada (2020-21) Initiative de capital de risque pour les femmes inclusives : 2 279 femmes entrepreneures au Canada (2023-2024) Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat féminin : 185 prêts à des femmes entrepreneures au Canada (2022-2023) Objectif : 12 000 participantes par année	En aidant les femmes entrepreneures à accéder aux aides aux entreprises, le Canada réduira les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat et défendra ainsi l'égalité entre les sexes. La SFE contribue à améliorer l'autonomisation économique des femmes et leur participation à la vie économique de façon égalitaire. La SFE représente près de 7 milliards de dollars d'investissements et d'engagements, provenant d'environ 20 ministères et organismes fédéraux et positionne le Canada comme un chef de file mondial en matière d'entrepreneuriat féminin. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 5.5 du CMI</i> - Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	Résultat de l'indicateur : Tous les piliers de la SFE ont contribué aux résultats suivants: Fonds pour l'écosystème de la SFE en 2024-2025 : 45 127 entrepreneures ont bénéficié d'un soutien et de services financiers et non financiers. Ce résultat, qui représente une augmentation importante par rapport à l'exercice précédent, est attribuable à une participation accrue au programme, à des activités stratégiques de sensibilisation et de promotion, et à l'établissement de partenariats. Remarque : Le Fonds pour l'écosystème de la SFE finance des organismes sans but lucratif qui offrent des formations, du mentorat et d'autres services d'aide aux entreprises pour soutenir les femmes entrepreneures et propriétaires d'entreprise. Initiative d'inclusion des femmes au capital de risque (IIFCR) en 2024-2025 : 5 330 entrepreneures ont bénéficié d'un soutien et

				de services financiers et non financiers. Ce résultat représente une augmentation importante attribuable au fait que les bénéficiaires se sont davantage concentrées sur la mise au point de livrables, l'établissement de partenariats et la création d'outils de commercialisation pour promouvoir leurs projets. • 3 206 entrepreneures ont bénéficié de possibilités de réseautage, de jumelage, de mentorat ou de partenariat. • Remarque : L'IIFCR fournit à des organismes sans but lucratif un financement qui permet de renforcer et de créer un environnement davantage inclusif en matière de capital-risque pour les Canadiennes. Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat en 2024-2025 : • 501 prêts pour les entrepreneures ont été approuvés. L'augmentation du nombre de prêts accordés est attribuable au bon ancrage des projets des bénéficiaires dès leur conception et au taux de réussite depuis le lancement du programme. • Remarque : Le Fonds de prêt est administré par
--	--	--	--	--

				cinq organismes de mise en œuvre. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE) en 2024-2025 : Le PCFE a participé ou s’est associé à plus de 688 séances de mobilisation stratégique et a établi des liens avec plus de 45 764 participants. Cette augmentation du nombre de participants peut être attribuée aux vastes efforts de communication et de rayonnement du PCFE
--	--	--	--	---

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l’ODD 5 — Égalité entre les sexes

Le tableau suivant décrit les initiatives d’ISDE qui contribuent à faire avancer l’ODD 5, en complément de l’information contenue dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Stratégie et plan de travail du Conseil canadien des normes (CCN) adaptés aux genres Le CCN poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie et de son plan de travail en matière d'égalité des sexes. Il évalue chaque année la représentation des femmes au sein des comités techniques internationaux et a également entrepris une comparaison	La stratégie et le plan de travail adaptés aux genres du CCN contribuent à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition du CIC : Égalité entre les sexes dans les rôles de direction et à tous les niveaux du processus décisionnel. - o Cible du CIC : Plus grande représentation des femmes aux postes de direction. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u>	En octobre 2023, le CCN a mené un sondage auprès des membres des comités techniques et a constaté que les hommes et les femmes se déclaraient tout aussi satisfaits des services reçus du CCN, et qu’il n’y avait pas non plus de différences significatives entre les sexes quant à la probabilité que les participants recommandent à leur organisation ou à leurs pairs de participer à un comité jumeau ou de gouvernance (c’est-à-dire que les résultats ne sont pas significativement différents sur le plan statistique).

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
sectorielle afin d'évaluer l'écart entre les sexes dans l'élaboration des normes par rapport à la population active canadienne. Un sondage volontaire auprès des membres n'a révélé aucune différence entre les sexes quant à la satisfaction des hommes et des femmes participant aux comités techniques. Le CCN dirige les efforts internationaux visant à promouvoir l'élaboration de normes tenant compte des sexospécificités. Au Canada, le CCN a instauré une exigence pour les organismes d'élaboration de normes (OEN) accrédités par le CCN de s'assurer que les normes qu'ils élaborent sont évaluées selon le genre. En vertu de cette nouvelle exigence, les OEN devront inclure dans la norme une déclaration indiquant si la norme a été évaluée selon le genre, les limites des données utilisées, la manière dont les limites des données ont été prises en compte et, le cas échéant, la manière dont les considérations liées au genre ont été prises en compte.	o Cible 5.5 du CMI : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	En mars 2024, le CCN a comparé la composition par genre des comités techniques à la composition par genre de la main-d'œuvre par secteur. La participation des femmes aux comités techniques était supérieure à la participation des femmes dans la population active dans 7 secteurs sur 28, l'écart le plus important se situant dans le secteur de la sylviculture et des produits du bois, où les femmes représentent 41 % des membres des comités techniques contre 21 % de la population active. Pour les 21 autres secteurs, la participation des femmes aux comités techniques était inférieure à celle de la population active. L'écart le plus important se situe dans le secteur du textile et du vêtement, où les femmes représentent 60 % de la main-d'œuvre, mais constituent seulement 12 % des membres des comités techniques. Les données fournissent des renseignements sur les domaines dans lesquels les efforts doivent être concentrés pour améliorer la représentation des femmes. En 2024, le CCN a publié une recherche qui a révélé une corrélation positive entre la participation des femmes aux comités techniques et le rendement du comité. Cette recherche corrobore les conclusions d'études antérieures selon lesquelles la diversité des sexes améliore le rendement. À l'échelle internationale, le CCN a dirigé l'élaboration de lignes directrices sur la façon d'améliorer la participation des femmes aux comités techniques et de gouvernance. Les résultats de cette recherche ont été publiés par la Commission électrotechnique internationale en mars 2025 et communiqués aux comités nationaux.



OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

Le contexte de la SFDD :

ISDE appuie fermement les engagements du Canada en matière de climat et les efforts de transition vers un avenir carboneutre, dans lequel tous les Canadiens ont accès à l'énergie abordable, fiable et durable. Le ministère prévoit des investissements ciblés pour soutenir des secteurs et des projets d'importance économique nationale, comme le développement de technologies propres, l'électrification, l'énergie propre (y compris l'hydrogène), les batteries, les minéraux critiques et les véhicules électriques, dans le cadre de ses programmes phares, comme le Fonds stratégique pour l'innovation et Technologies du développement durable Canada.

Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l'ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

Le tableau suivant décrit les initiatives d'ISDE qui contribuent à faire avancer l'ODD 7, y compris la recherche, le développement et la démonstration en matière de carburants et d'énergies propres.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Technologies du développement durable Canada Technologies du développement durable Canada (TDDC) finance le développement et la démonstration de nouvelles technologies qui s'attaquent aux problèmes environnementaux comme les changements climatiques et la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Il s'agit notamment de technologies dans les secteurs de l'utilisation de l'énergie, de la production d'électricité propre et des biocarburants de nouvelle génération.	TDDC contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition 7.1 du CIC : Les Canadiens réduisent leur consommation d'énergie. - o Ambition 7.3 des CIC : Les Canadiens ont accès à une énergie propre et renouvelable. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 7.1 du CMI : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. - o Cible 7.2 du CMI : D'ici à 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. - o Cible 7.3 du CMI : D'ici à 2030, doubler les progrès réalisés au niveau mondial en matière d'efficacité énergétique.	TDDC a ciblé et soutenu des entreprises canadiennes dans le développement et le déploiement de technologies propres compétitives à l'échelle mondiale qui contribuent à promouvoir l'accès à une énergie abordable, fiable et propre pour tous. En 2024-2025, TDDC a annoncé des investissements de 51,5 millions de dollars pour de nouveaux projets de technologies propres par l'intermédiaire du Fonds Technologies du DD et a déboursé 88,2 millions de dollars pour 107 projets dans le portefeuille du Fonds, qui comprend des entreprises canadiennes de renommée mondiale qui sont des chefs de file de la transition vers les énergies propres. Le Fonds Technologies du DD a pris fin en février 2025. Le financement fédéral des projets de développement et de démonstration de technologies propres sera assuré dans le cadre du nouveau Programme de technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada à compter de 2025-2026.
Initiative Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation Le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) réalise des investissements transformateurs dans tous les secteurs de l'économie (y compris les technologies propres et l'énergie) afin d'aider le Canada à prospérer dans une économie mondiale fondée sur les connaissances. L'une des initiatives du programme FSI est l'Accélérateur net zéro (ANZ). L'initiative ANZ invite les entreprises canadiennes tournées vers l'avenir à contribuer aux efforts de leadership mondial du Canada en répondant à son objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet	L'ANZ du FSI contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition 7.1 du CIC : Les Canadiens réduisent leur consommation d'énergie. - o Ambition 7.3 des CIC : Les Canadiens ont accès à une énergie propre et renouvelable. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 7.1 du CMI : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	Les projets relevant du premier pilier, comme ceux d'Algoma Steel et d'ArcelorMittal, devraient permettre de réduire les émissions de GES de 7,2 millions de tonnes, tandis que les projets relevant des deuxième et troisième piliers, notamment ceux de General Motors, de Rio Tinto, de Svante et d'Air Products Canada, devraient permettre la réduction de GES de 4,3 millions de tonnes. Le FSI soutient également des projets dans le secteur de l'énergie propre qui permettront de

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
de serre (GES) de 40 à 45 % d'ici à 2030 pour atteindre la carboneutralité d'ici à 2050. L'ANZ soutient le plan climatique renforcé du gouvernement du Canada, Un environnement sain et une économie saine, afin de mettre en place une économie plus forte qui prospère dans un monde à faible émission de carbone au profit de toute la population canadienne. Avec un financement pouvant atteindre 8 milliards de dollars pour soutenir des investissements à grande échelle dans des secteurs industriels clés à l'échelle du pays, l'ANZ permet au Canada de réduire ses émissions de GES tout en restant compétitif dans une économie neutre en carbone. L'ANZ du FSI finance des projets qui s'inscrivent dans la perspective d'une économie carboneutre d'ici 2050 ou qui permettront la transition vers une économie carboneutre d'ici 2050. Cela signifie que l'ANZ du FSI pourrait financer des projets qui produisent de l'électricité à partir de sources n'émettant pas de gaz à effet de serre (par exemple de l'électricité issue de la combustion d'hydrogène plutôt que de combustibles fossiles). Au niveau du programme, on s'attend à ce que le FSI/ANZ augmente la proportion d'électricité produite à partir de sources renouvelables et non émettrices de GES.	- o Cible 7.2 du CMI : D'ici à 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. - o Cible 7.3 du CMI : D'ici à 2030, doubler les progrès réalisés au niveau mondial en matière d'efficacité énergétique. - o Cible 7.a du CMI : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie.	créer des carburants plus propres ou de produire de l'électricité à partir de sources renouvelables et non émettrices de gaz à effet de serre. Les exemples incluent Moltex, Westinghouse et Air Products Canada : • Moltex fait progresser la production d'énergie sans émission en recyclant le combustible nucléaire usagé. • Westinghouse est en voie de concevoir un réacteur nucléaire de nouvelle génération destiné à fournir une source d'énergie à faible teneur en carbone plus accessible et transportable. • Air Products Canada représente un investissement substantiel dans l'énergie propre, en se concentrant sur la production d'hydrogène avec captage du carbone, qui sera utilisé dans la production de diesel renouvelable. En plus d'offrir des retombées économiques considérables à l'économie canadienne, ces investissements soutiennent l'engagement du Canada envers l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. En 2024, le FSI a publié son premier rapport d'impact, qui contenait des informations sur les résultats de l'Accélérateur net zéro. Veuillez cliquer sur ce lien pour en savoir plus : Fonds stratégique d'innovation : Rapport d'impact (canada.ca)



OBJECTIF 8 : FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE AU CANADA

Le contexte de la SFDD :

ISDE continuera de créer des possibilités de financement pour permettre aux entreprises canadiennes de démarrer, de prendre de l'expansion, d'innover, de créer des emplois et de stimuler la croissance économique grâce à ses programmes phares, comme le Fonds stratégique pour l'innovation, Technologies du développement durable Canada, et les programmes de soutien pour les entrepreneurs sous-représentés, entre autres. En outre, ISDE continuera d'aider les entreprises et les entrepreneurs à accéder aux programmes et soutiens gouvernementaux pertinents au moyen d'initiatives comme [l'Outil de recherche d'aide aux entreprises](#) et le [Service de croissance accélérée](#).

L'une des priorités continues d'ISDE est de façonner une économie canadienne plus résiliente et plus inclusive en encourageant les personnes et les communautés de tous les segments de la société canadienne à participer aux nouvelles possibilités d'emploi et d'affaires, et en veillant à ce qu'elles disposent de la connectivité numérique et des compétences nécessaires pour le faire. Par exemple, [Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie](#) pour l'industrie finance le développement d'approches dirigées par les employeurs et mises en œuvre par des tiers pour perfectionner les compétences et redéployer les travailleurs afin de répondre aux besoins des secteurs à forte croissance, comme les technologies numériques, la cybersécurité, les technologies agricoles, la fabrication de pointe, les technologies propres et la biofabrication.

ISDE continuera également à prendre des mesures pour réduire la fracture numérique en facilitant l'accès et l'adoption des technologies numériques partout au Canada, afin que chacun puisse participer à une économie

moderne et inclusive. ISDE dirige la Stratégie canadienne pour la connectivité, un engagement à connecter tous les Canadiens à l'Internet haute vitesse à un prix abordable, peu importe où ils vivent, et à améliorer l'accès à la téléphonie mobile cellulaire d'un océan à l'autre. ISDE a également conclu un protocole d'entente avec Télésat pour mettre en place une nouvelle capacité de pointe à faible latence en satellites en orbite basse afin d'offrir un accès Internet à haute vitesse fiable aux régions les plus rurales et les plus éloignées du Canada. ISDE continue également de verser 585 millions de dollars dans le cadre du programme [Brancher pour innover](#) pour soutenir l'investissement dans l'infrastructure Internet de base de 975 communautés, dont 190 communautés autochtones.

Thème cible : Soutien aux travailleurs et aux entreprises

Cible : Faire en sorte que d'ici à 2026, le secteur des produits issus des technologies propres compte au moins 245 000 emplois, soit une augmentation par rapport à 2019 (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir la croissance de l'emploi dans le secteur des produits issus des technologies propres	Continuer à soutenir les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales qui s'attaquent aux problèmes environnementaux, comme les changements climatiques et la pollution de l'air, de l'eau et des	Indicateur de rendement : Nombre d'emplois créés par les technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD Point de départ : 4 012 (2022-2023)	Le Fonds Technologies du DD de Technologies du développement durable Canada (TDDC) soutient les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales, contribuant ainsi à une croissance	Résultat de l'indicateur : 901 emplois créés par les technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD en 2024-2025. Remarque : Le programme Fonds Technologies du DD a

	sols, par l'intermédiaire de Technologies du développement durable Canada (TDDC). Programme : Technologies propres et croissance propre	Cible : 1 500 emplois créés par les technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD chaque année	économique propre, à la création d'emplois et à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Au 31 mars 2023, TDDC aura soutenu des technologies représentant 3,2 milliards de dollars de revenus et près de 24 500 emplois depuis la création de l'organisme en 2001. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens contribuent à une croissance économique durable et en bénéficient. <i>Indicateur 8.6.1 du CIC</i> - Emplois dans le secteur des produits issus des technologies propres. <i>Cible 8.3 du CMI</i> - Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. <i>Cible 8.4 du CMI</i> - Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et	pris fin en février 2025. Il sera remplacé par le nouveau Programme des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada en 2025-2026. Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024. Technologies du développement durable du Canada (TDDC) a recueilli des données sur la création d'emplois par le biais de déclarations des bénéficiaires du Fonds et de renseignements relevant du domaine public. Les activités de collecte de données ont été réduites en 2024-2025 en raison des travaux visant à transférer les programmes de TDDC vers le CNRC dès que possible. Au 31 décembre 2024, les technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD auront créé un total estimé de 26 986 emplois depuis sa création en 2001, ce qui représente une augmentation
--	--	---	--	---

			dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.	moyenne de 2 081 emplois par an depuis 2016.
--	--	--	---	--

Thème cible : Connectivité au Canada

Cible : D'ici à 2030, faire en sorte que 100 % des Canadiens aient accès à une vitesse de téléchargement à large bande d'au moins 50 Mbps en aval et 10 Mbps en amont (ministre du Développement économique rural)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans la capacité à large bande dans tout le Canada	ISDE continuera de mettre en œuvre des programmes qui soutiennent des projets visant à offrir aux Canadiens un accès fiable à l'Internet à haut débit, en particulier dans les régions rurales et isolées, afin d'aider les entreprises à se développer, à créer de nouveaux emplois et à mettre davantage de personnes en contact avec les ressources, les services et les renseignements dont elles ont	Indicateur de rendement : Pourcentage de ménages canadiens ayant accès à des vitesses Internet minimales de 50/10 Mbps. Point de départ : En 2019, 87,9% des ménages canadiens avaient accès à des vitesses Internet minimales de 50/10 Mbps. Cible : Faire en sorte que 98 % des ménages canadiens aient accès à des vitesses Internet minimales de	Une forte connectivité et un accès à l'Internet à haut débit sont nécessaires pour vivre, étudier et travailler dans le monde numérique actuel, mais ils font encore défaut dans de nombreuses collectivités rurales, nordiques et éloignées. S'appuyant sur les partenariats existants avec le secteur privé, les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et les communautés de langue officielle en situation	Résultat de l'indicateur : Grâce au Fonds pour la large bande universelle et à d'autres investissements dans la connectivité, 95,8 % des ménages canadiens ont désormais accès à des vitesses Internet d'au moins 50/10 Mb/s* (soit une augmentation de 7,9 % par rapport au point de départ de 87,9 %).

	besoin pour bâtir un avenir meilleur. Programme : Comblers le fossé numérique	50/10 Mbps d'ici au 31 décembre 2026, et 100 % d'ici à 2030.	minoritaire, ISDE continuera à jouer son rôle de chef de file dans le cadre de la Stratégie canadienne pour la connectivité afin d'améliorer l'accès aux services d'Internet à haute vitesse pour toute la population canadienne. L'un des éléments clés de la stratégie de connectivité est le Fonds pour la large bande universelle. Le Fonds pour la large bande universelle fournira jusqu'à 3,225 milliards de dollars sur 7 ans pour soutenir des projets de déploiement de la large bande dans tout le Canada. Il s'agit de financer divers projets, notamment des projets à grande échelle et à fort impact, ainsi que des projets qui fournissent une connectivité mobile au profit des populations autochtones. Cibles ou ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Faire en sorte que les Canadiens aient accès à des infrastructures modernes et durables. <i>Cible 9.3.1 du CIC</i> - D'ici à 2026, faire en sorte que 98 % des foyers et des petites entreprises du Canada aient accès à l'Internet à des vitesses de 50 Mbps vers l'aval/10 Mbps vers l'amont; l'objectif étant de connecter tous les Canadiens à ces vitesses d'ici à 2030.	Remarque : Dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle de 3 225 milliards de dollars, un total de près de 2,5 milliards de dollars** a été annoncé jusqu'à présent. Ce montant comprend les investissements réalisés dans le cadre du volet « mobile » du FLBU, doté de 50 millions de dollars, qui soutient des projets visant à améliorer la couverture des services sans fil mobiles dont bénéficient principalement les peuples autochtones. ISDE est en voie de dépasser l'objectif de 98 % de connectivité à haute vitesse d'ici la fin de 2026 et d'atteindre l'objectif de 100 % d'ici 2030. * Le pourcentage de Canadiens bénéficiant actuellement d'un service de 50/10 Mb/s est basé sur les valeurs réelles de 2023 selon les rapports du CRTC sur le marché des communications. ** Les engagements publics du Fonds pour la large bande universelle sont basés sur les valeurs annoncées, y compris les projets annoncés et les
--	--	---	---	---

			<i>Cible 9.1 du CMI - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.</i>	protocoles d'entente avec les provinces et les territoires.
--	--	--	---	---

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Encourager une croissance économique inclusive et durable au Canada », et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir les travailleurs, les entreprises et les collectivités	Développer les approches axées sur les employeurs en matière d'amélioration des compétences par l'intermédiaire de l' Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie (IPCI) qui aidera les travailleurs, y compris ceux des groupes sous-représentés, à trouver de nouvelles possibilités d'emploi et à s'orienter vers des secteurs à forte croissance, y compris les technologies propres.	Indicateur de rendement : Part des entreprises/employeurs participants déclarant que les employés formés possèdent les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leur entreprise à la suite du programme au cours de chaque exercice (par secteur). Point de départ : Nouveau programme (point de départ à établir en 2023-2024)	L'IPCI devrait aider les entreprises à trouver les talents dont elles ont besoin pour adopter des technologies propres et aider les travailleurs à trouver de nouvelles possibilités d'emploi. Cette initiative soutient directement l'objectif de la SFDD et l'ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et	Résultat de l'indicateur : Aucune donnée n'est disponible actuellement. Remarques : Le programme est nouveau et les résultats ne seront communiqués que dans le prochain rapport annuel.

	Programme : Programme de développement des talents	Cible : 75 % des entreprises/employeurs participants déclarant que les employés formés possèdent les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leur entreprise à la suite du programme d'ici au 31 mars 2026	durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous). Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 8.5 du CMI</i> - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	
		Indicateur de rendement : Part des entreprises/employeurs participants ayant déclaré une croissance de leur activité et/ou d'autres effets bénéfiques au cours de chaque exercice (par secteur). Point de départ : Nouveau programme (point de départ à établir en 2023-2024) Cible : Faire en sorte que 75 % des entreprises/employeurs participants fassent état d'une croissance de leur activité et/ou d'autres effets bénéfiques d'ici au 31 mars 2026		Résultat de l'indicateur : Aucune donnée n'est disponible actuellement. Remarques : Le programme est nouveau et les résultats ne seront communiqués que dans le prochain rapport annuel.
		Indicateur de rendement : Nombre de travailleurs qualifiés soutenus par l'IPCI chaque exercice, subdivisé par secteur à forte croissance. Point de départ : Nouveau programme Nouveau programme (point de départ à établir en 2023-2024). Cible : 10 à 20 % des 15 000 participants dans le secteur des technologies propres d'ici au 31 mars 2026		Résultat de l'indicateur : Aucune donnée n'est disponible actuellement. Remarques : Le programme est nouveau et les résultats ne seront communiqués que dans le prochain rapport annuel.

Les initiatives suivantes démontrent comment la programmation d'ISDE soutient le Programme 2030 et les ODD, en complétant l'information présentée ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES ET AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
ÉleverlaPI ÉleverlaPI a été lancé en avril 2022 et vise à aider les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises (AIE) à fournir aux jeunes entreprises les outils nécessaires pour comprendre et gérer stratégiquement leur propriété intellectuelle (PI). Grâce à ce programme, les jeunes entreprises bénéficieront de services d'experts en PI qui les guideront dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de PI sur mesure. Les AIE bénéficiaires proposeront également des activités de sensibilisation et d'éducation à la PI aux jeunes entreprises désireuses d'en savoir plus sur la valeur de la PI.	ÉleverlaPI contribue à faire avancer : • Le Cadre d'indicateurs canadien - o Ambition du CIC : Les Canadiens contribuent à une croissance économique durable et en bénéficient. • Le Cadre mondial d'indicateurs - o Cible 8.3 du CMI : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	Résultat de l'indicateur : Jusqu'à la fin de 2024-2025, le programme a tiré parti de ses accords de financement avec des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises pour fournir un soutien en matière de propriété intellectuelle (PI) à plus de 6 800 entreprises en démarrage à l'échelle nationale, par le biais d'activités de formation et de sensibilisation et d'un soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de PI. Parmi les entreprises en démarrage bénéficiant de services par le biais d'ÉleverlaPI, près de 40 %, soit 2 815 entreprises en démarrage, sont détenues par des groupes sous-représentés
Service de croissance accélérée Le Service de croissance accélérée (SCA) aide les entrepreneurs et les entreprises à s'y retrouver et à accéder au soutien dont ils ont besoin pour croître et prendre de l'expansion. Qu'il s'agisse d'une start-up avec beaucoup de potentiel ou d'une entreprise établie et en pleine croissance, AGS propose divers services pour aider les entreprises en croissance. Tous les entrepreneurs, y compris les entreprises en démarrage, peuvent accéder à l'Outil de recherche d'avantages commerciaux, un outil libre-	Le SCA contribue à faire avancer : • Le Cadre d'indicateurs canadien - o Ambition du CIC : Faire en sorte que les Canadiens aient accès à des emplois de qualité. - o Ambition du CIC : Les Canadiens contribuent à une croissance économique durable et en bénéficient.	Résultat de l'indicateur : En 2024-2025, Service de croissance accélérée (SCA) a fourni un soutien personnalisé à 41 entreprises canadiennes à forte croissance par le biais de son service de croissance, portant le nombre total d'entreprises soutenues par le service de croissance à 1 288 depuis la création du programme en 2016. En plus d'accélérer

service où ils peuvent trouver des programmes et des services de soutien pertinents. Le Service de consultation aide les entreprises à trouver les ressources dont elles ont besoin pour croître, le Service de croissance aide les entreprises à forte croissance à accéder au soutien dont elles ont besoin pour prendre de l'expansion, et les entreprises qui font partie du Projet d'hypercroissance mondiale sont appuyées par une approche d'Équipe Canada pour répondre aux besoins uniques des entreprises en expansion ultérieure afin d'accélérer leur croissance et leur compétitivité mondiale.	• <u>Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 8.3 du CMI : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	la croissance, ce soutien a contribué à la création d'emplois de qualité pour les Canadiens. Le programme SCA s'adresse aux entrepreneurs de divers secteurs, 99 % de sa clientèle étant composée de petites et moyennes entreprises. Ce programme répond principalement aux besoins des entreprises en matière de financement, d'exportation et de services consultatifs. Au cours de l'exercice 2024-2025, les bénéficiaires du programme SCA ont réussi à obtenir un financement de 107 millions de dollars auprès de partenaires gouvernementaux clés, démontrant ainsi l'efficacité du programme pour renforcer les capacités des entreprises et élargir les possibilités de développement économique.
Fonds stratégique pour l'innovation Le Fonds stratégique pour l'innovation (FIS) fournit des investissements transformateurs dans tous les secteurs de l'économie afin d'aider le Canada à prospérer dans une économie mondiale fondée sur la connaissance. L'une des initiatives du FIS est l'Initiative Accélérateur net zéro (ANZ). Avec un financement pouvant atteindre 8 milliards de dollars pour soutenir des investissements à grande échelle dans des secteurs industriels clés à travers le pays, le NZA assure que le Canada restera compétitif dans une économie nette zéro tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Les projets financés dans le cadre du FIS / NZA créeront des emplois dans les secteurs des technologies propres, contribueront à des niveaux plus élevés de productivité économique et encourageront la croissance d'écosystèmes d'entreprises comprenant des micros, petites et moyennes entreprises qui forment la base des chaînes d'approvisionnement de projets et d'investissements plus importants. Une autre priorité est d'accroître la capacité du Canada à produire de manière responsable des matériaux et des produits qui ajoutent de la	Le FIS contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition du CIC : Faire en sorte que les Canadiens aient accès à des emplois de qualité. - o Ambition du CIC : Les Canadiens contribuent à une croissance économique durable et en bénéficient. • <u>Cadre s mondial d'indicateur</u> - o Cible 8.2 du CMI : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre - o Cible 8.3 du CMI : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent	Tous les investissements réalisés dans le cadre de l'initiative ANZ favorisent une croissance économique substantielle. Depuis le lancement de l'ANZ, les entreprises se sont engagées à créer ou à maintenir 50 164 emplois et à créer 20 630 postes dans le cadre du programme d'enseignement coopératif (valeurs en date de mars 2025). Les investissements de l'ANZ dans des technologies transformatrices révolutionnaires permettront aux secteurs commerciaux et industriels d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 tout en créant des emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

valeur à l'économie et qui sont nécessaires aux priorités et aux initiatives du gouvernement, d'augmenter la capacité de traitement, de recyclage et de fabrication des minéraux critiques du Canada et de soutenir l'intégration nationale dans la chaîne de valeur des minéraux critiques. Les projets relatifs aux minéraux essentiels créent de la croissance économique et des emplois pour les Canadiens, en particulier dans les communautés éloignées, car de nombreux sols riches en minéraux se trouvent dans des endroits isolés du nord du Canada. Ils auront un impact sur le PIB canadien par habitant et le stimuleront grâce à la création d'emplois et à l'augmentation des activités commerciales.	les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. o Cible 8.4 du CMI : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	
---	--	--



OBJECTIF 9 : FAVORISER L'INNOVATION ET LES INFRASTRUCTURES VERTES AU CANADA

Le contexte de la SFDD :

ISDE s'engage à soutenir l'innovation qui stimule la croissance économique et assure la viabilité à long terme des entreprises canadiennes. ISDE continuera à soutenir l'innovation, la recherche et le développement, ainsi que l'adoption de technologies dans le cadre de programmes clés comme le [Fonds stratégique pour l'innovation \(FSI\)](#), les cinq [Grappes d'innovation mondiales](#) du Canada et Solutions innovatrices Canada (SIC). Ensemble, ces programmes contribuent à stimuler les investissements dans la science et la recherche, à attirer des entreprises d'attache au moyen d'investissements étrangers et à créer des écosystèmes d'innovation. De plus, grâce à la [Stratégie canadienne en matière de propriété intellectuelle](#), ISDE continuera à aider les entreprises, les créateurs, les entrepreneurs et les innovateurs canadiens à comprendre, à protéger et à exploiter leur propriété intellectuelle. ISDE continuera également à soutenir l'innovation en matière de technologies propres et la politique de croissance propre du Canada par l'élaboration de codes et de normes et par des initiatives ambitieuses, comme l'initiative Accélérateur net zéro du FSI, Technologies du développement durable Canada et SIC, qui visent à accélérer le développement et le déploiement de solutions à faibles émissions de carbone et la croissance des secteurs existants et émergents de l'économie.

Thème cible : Infrastructure verte et innovation

Cible : D'ici 2023 et chaque année par la suite jusqu'en 2026, faire en sorte que 30 % du portefeuille de technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD de Technologies du développement durable Canada soient commercialisés chaque année (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans le déploiement et l'adoption de technologies propres	Soutenir le développement et l'adoption de technologies propres au moyen de programmes d'approvisionnement en innovation comme le programme Solutions innovatrices Canada (SIC). Programme : Programme d'innovation des entreprises	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des prix décernés par le SIC en faveur des technologies propres. Point de départ : Depuis son lancement en 2017, le SIC a soutenu le développement de plus de 150 projets en phase de démarrage et projets de démonstration pilotes dans le domaine des technologies propres. Le SIC a accordé un total de 131 prix, dont 22 % ont été attribués pour soutenir les technologies propres. Cible : Le SIC souhaite que 20 % de ses prix soient consacrés aux technologies propres¹.	ISDE soutient les projets comportant un important volet d'adoption ou de développement de technologies propres au moyen du programme SIC. Le SIC, en collaboration avec 21 ministères/organismes fédéraux, soutient l'expansion et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en finançant les solutions proposées pour les prototypes de premier stade et précommerciaux. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. <i>Indicateur 9.1.1 du CIC</i> - Proportion de l'innovation dans les technologies liées à l'environnement.	Résultat de l'indicateur : En 2024-2025, 15 % des projets financés dans le cadre du programme SIC relevaient du secteur des technologies environnementales (propres), comparativement à l'objectif de 20 %. L'obligation de participation des ministères et le financement de 1 % qui y était associé ont été supprimés dans le cadre des vastes réductions gouvernementales. Il en a résulté un changement dans la participation au programme, en particulier de la part des ministères qui jouaient un rôle de premier plan dans les demandes axées sur l'environnement et le climat. Par conséquent, les priorités du programme ont évolué vers d'autres secteurs, notamment la défense, la sécurité et l'intelligence artificielle, ce qui a pu contribuer au

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				résultat inférieur à l'objectif. Voici des exemples de projets financés dans le cadre de SIC : des innovations pour le recyclage de panneaux solaires, des remorques qui réduisent la consommation de carburant pour le camionnage longue distance, des matériaux pour les batteries des véhicules électriques et des systèmes de stockage de l'énergie.
	Continuer à soutenir les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales qui s'attaquent aux problèmes environnementaux, comme les changements climatiques et la pollution de l'air, de l'eau et des sols, par l'intermédiaire de Technologies du développement durable Canada (TDDC).	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD au cours de l'exercice donné qui sont commercialisées (revenus dérivés de la technologie du projet). Point de départ : Au 31 mars 2022, 33 % du portefeuille de TDDC était entré	En soutenant les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales, le Fonds Technologies du DD de TDDC a contribué à une croissance économique propre et à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Au 31 mars 2023, TDDC aura soutenu plus de 750 projets de technologies propres à hauteur de	Résultat de l'indicateur : 37,7 % des technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD ont été commercialisées en 2024-2025. Remarque : Le programme Fonds Technologies du DD a pris fin en février 2025. Il sera remplacé par le nouveau Programme des technologies propres du

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	Programme : Technologies propres et croissance propre	sur le marché ou était prêt à y entrer. Cible : Faire en sorte que 30 % de toutes les technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD soient commercialisées chaque année.	1,6 milliard de dollars, contribuant ainsi au déploiement de 223 technologies propres. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. <i>Indicateur 9.1.1 du CIC</i> - Proportion de l'innovation dans les technologies liées à l'environnement. <i>Cible 9.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada en 2025-2026. Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2024, 223 technologies propres soutenues par TDDC étaient sur le marché et généraient des revenus annuels estimés à 3,9 milliards de dollars.
Investir dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies énergétiques propres	Continuer à soutenir les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales qui s'attaquent aux problèmes environnementaux, comme les	Indicateur de rendement : Nombre de nouveaux projets de technologies propres dont le financement a été approuvé.	En soutenant les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales, le Fonds Technologies du DD de TDDC contribue à une croissance	Résultat de l'indicateur : 13 nouveaux projets de technologies propres ont été approuvés à des fins de financement en 2024-2025. Remarque : Le programme Fonds Technologies du DD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	changements climatiques et la pollution de l'air, de l'eau et des sols, par l'intermédiaire de Technologies du développement durable Canada (TDDC). Programme : Technologies propres et croissance propre	Point de départ : 109 nouveaux projets de technologies propres approuvés (exercice 2021-2022). Cible : Faire en sorte qu'au moins 100 nouveaux projets et modifications majeures de projets existants soient approuvés chaque année.	économique propre et à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Au 31 mars 2023, TDDC aura soutenu plus de 750 projets de technologies propres à hauteur de 1,6 milliard de dollars, contribuant ainsi au déploiement de 223 technologies propres. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. <i>Indicateur 9.1.1 du CIC</i> - Proportion de l'innovation dans les technologies liées à l'environnement. <i>Cible 9.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	a pris fin en février 2025. Il sera remplacé par le nouveau Programme des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada en 2025-2026. Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024. En raison d'une suspension des approbations de financement de nouveaux projets d'octobre 2023 à juin 2024, de retards résultant de la mise en œuvre des recommandations du Bureau du vérificateur général et de la transition du programme Fonds Technologies du DD au CNRC, seules 13 entreprises ont été approuvées pour un financement par l'intermédiaire du Fonds Technologies du DD au

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				cours du cycle d'établissement de rapports 2024-2025.
		Indicateur de rendement : Financement total alloué annuellement à des projets de développement durable. Point de départ : 176 milliards de dollars (exercice 2021-2022) Cible : Faire en sorte qu'un montant de 190 millions de dollars soit attribué aux projets approuvés chaque année.		Résultat de l'indicateur : 51,5 millions de dollars ont été alloués à des projets nouvellement approuvés en 2024-2025. Remarque : Le programme Fonds Technologies du DD a pris fin en février 2025. Il sera remplacé par le nouveau Programme des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada en 2025-2026. Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024. En raison d'une suspension des approbations de financement de nouveaux

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				projets d'octobre 2023 à juin 2024, de retards résultant de la mise en œuvre des recommandations du Bureau du vérificateur général et de la transition du programme Fonds Technologies du DD au CNRC, seules 13 entreprises ont été approuvées pour un financement par l'intermédiaire du Fonds Technologies du DD au cours de la période de déclaration 2024-2025.
	Continuer à investir dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies propres par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) Accélérateur net-zéro (NZA) Programme : Programme d'innovation des entreprises	Indicateurs de rendement : Croissance moyenne en pourcentage des dépenses de R&D par rapport à la base de référence avant le projet pour les bénéficiaires du FIS des volets 1 à 3 ayant des projets NZA dans leur phase de travail 2. Point de départ : Croissance de 22 % en dépenses de R&D, pour les bénéficiaires du FSI des volets 1 à 3 avec des projets NZA -	Le FIS fournit des investissements transformateurs dans tous les secteurs de l'économie afin d'aider le Canada à prospérer dans une économie mondiale fondée sur la connaissance. Les principaux objectifs du programme sont les suivants - encourager les entreprises à investir dans la recherche et le développement (R&D) - activités qui mènent au transfert de technologie et à la commercialisation	Résultat de l'indicateur : En 2023-2024, le pourcentage de croissance moyenne des dépenses de R et D pour les bénéficiaires des volets 1 à 3 du FSI dont les projets de l'ANZ sont en cours de réalisation était de 14,6 %. Remarque : L'objectif initial a été fixé en 2021 sur la base de données

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		données de référence (avant le projet) (2021).² Cible : Croissance supérieure à 22 % des dépenses de R&D pour les bénéficiaires des volets 1 à 3 du FIS dont les projets NZA sont en phase de travail.	de nouveaux produits, procédés et services accélérer la croissance et l'expansion des entreprises innovantes au Canada - attirer et retenir les investissements à grande échelle au Canada - promouvoir les réseaux de collaboration entre le secteur privé, les institutions de recherche et les organisations à but non lucratif dans les secteurs clés des technologies émergentes, de la R&D industrielle et de la commercialisation. L'une des initiatives du programme FIS est l'Accélérateur net zéro (NZA). L'initiative NZA invite les entreprises canadiennes tournées vers l'avenir à contribuer aux efforts de leadership mondial du Canada en atteignant son objectif ambitieux de réduire les émissions de GES de 40 à 45 % d'ici 2030, et d'atteindre l'objectif "zéro net" d'ici 2050. La NZA soutient le plan climatique renforcé du gouvernement du Canada, Un environnement sain et une économie saine, afin de créer une économie	préliminaires provenant de 6 projets de l'ANZ. En raison d'un décalage d'un an dans les données, recueillies chaque année et reflétant le rendement des bénéficiaires de l'exercice financier précédent, nous procédons actuellement à la collecte des résultats pour la période 2024-2025, qui seront disponibles au cours du cycle d'établissement de rapports 2025-2026.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			plus forte qui prospère dans un monde à faible émission de carbone, au bénéfice de tous les Canadiens. Tous les projets financés par le FIS / NZA exigent un certain niveau d'innovation, notamment en ce qui concerne les technologies liées à l'environnement et les dépenses en recherche et développement. Les projets du FIS peuvent également soutenir les infrastructures. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. <i>Cible 9.1 du CMI</i> - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.	

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			<i>Cible 9.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens. <i>Cible 9.5 du CMI</i> - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	

¹ En raison des difficultés liées à la dépendance vis-à-vis des besoins des ministères et de la nature ouverte des Appel aux propositions du volet de mise à l'essai, le SIC ne peut pas contrôler le nombre ou le ratio des propositions de technologies propres qu'il reçoit.

² L'indicateur consiste en un calcul du taux de croissance des dépenses de R&D, à partir d'une base de référence de trois ans avant le projet, jusqu'à un moment donné de la phase de travail d'un projet. La moyenne de ce taux de croissance est ensuite calculée pour l'ensemble des projets SIF NZA. Le point de départ est basé sur un an de données préliminaires provenant de 6 projets NZA (2021), et est susceptible d'être modifié au fur et à mesure que d'autres données sont collectées.

Cible : D'ici à l'exercice 2027-2028, la part fédérale de la valeur des projets d'infrastructure verte approuvés dans le cadre du plan Investir dans le Canada atteindra 27,6 milliards de dollars (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Élaborer des codes et des normes en matière de résilience climatique	Le Conseil canadien des normes contribuera à faire en sorte que les infrastructures canadiennes puissent résister aux effets des changements climatiques au moyen du Programme de normes pour des infrastructures résilientes (PNIR). Programme : Programme de normes pour des infrastructures résilientes	Indicateur de rendement : Nombre de stratégies de normalisation élaborées dans le cadre du PNIR. Point de départ : 42 stratégies de normalisation ont été mises en œuvre entre 2016 et 2021. Cible : Mettre en œuvre 86 stratégies de normalisation d'ici à 2028.	Le PNIR soutient le développement d'outils normalisés pour renforcer la résilience des infrastructures et soutenir des collectivités plus fortes au Canada grâce à des infrastructures publiques de base et des collectivités, nouvelles ou existantes, résilientes face aux changements climatiques. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Faire en sorte que les Canadiens aient accès à des infrastructures modernes et durables. <i>Cible 9.1 du CMI</i> - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour	Résultat de l'indicateur : Au cours de l'exercice 2024-2025, 7 nouvelles stratégies de normalisation ont été publiées et 21 nouvelles stratégies de normalisation ont été lancées au cours de l'exercice. À ce jour, des progrès ont été réalisés pour 53 des 86 stratégies de normalisation. Remarque : Le Programme de normes pour des infrastructures résilientes (PNIR) du CCN élabore des stratégies de normalisation (p. ex. Normes nationales du Canada, spécifications techniques, Accord d'atelier national, etc.) dans six

			favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.	domaines prioritaires : solutions propres au Nord pour les collectivités aux prises avec la fonte du pergélisol; consolidation des actifs contre les risques climatiques; intégration de la gestion des risques dans la conception, l'exploitation et la modernisation des infrastructures; solutions fondées sur la nature; nouveaux matériaux à faible teneur en carbone et à faible teneur en carbone intrinsèque; et systèmes d'infrastructures de transport résilientes aux changements climatiques.
--	--	--	--	---

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada », et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Développer des connaissances sur les technologies propres	Continuer à faire progresser le volet des données administratives de la Stratégie relative aux données sur les technologies propres (SRDTP) . Programme : Technologies propres et croissance propre	Indicateur de performance : Pourcentage (%) de programmes de technologies propres visés dont les données sont consolidées dans une seule base de données Point de départ : 87 % (2022-23) Cible : 90 % par an d'ici le 31 mars 2029	La Stratégie de données sur les technologies propres vise à garantir que les données soient disponibles pour comprendre la contribution économique et environnementale des technologies propres au Canada. De meilleures données améliorent la compréhension du paysage émergent des technologies propres et garantissent la création de politiques et de programmes efficaces pour soutenir la production et l'adoption de technologies propres. Cibles et ambitions pertinentes : Ambition du CIF - Le Canada favorise la recherche et l'innovation durables.	Résultat de l'indicateur : 99 % des données des programmes de technologies propres sont regroupées dans une base de données du gouvernement du Canada sur les technologies propres en 2024-2025.

	Accroître la sensibilisation et l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle (PI) par les entreprises et les innovateurs canadiens opérant dans le secteur des technologies propres grâce à des initiatives ciblées de sensibilisation à la PI par l'intermédiaire du Programme de sensibilisation et d'éducation à la PI de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC). Programme : Propriété intellectuelle	Indicateur de rendement : • Nombre de séminaires et de webinaires • Nombre d'activités auxquelles on a participé • Nombre de rencontres individuelles avec des PME Points de départ : En 2019-2020: • Présentations: 2 • Événements : 3 • Rencontres individuelles : 34 Cible : Augmenter l'engagement en faveur des technologies propres pour atteindre les niveaux prépandémiques, conformément à la Stratégie commerciale quinquennale de l'OPIC et à l'augmentation du budget consacré à la sensibilisation à la propriété intellectuelle. L'objectif est d'augmenter l'engagement de 25 % d'ici à 2027.	Au moyen de la programme de sensibilisation et d'éducation à la PI, l'OPIC approfondira la connaissance et la compréhension de l'incidence et des avantages des technologies propres. L'OPIC soutient le secteur des technologies propres en fournissant des ressources spécialisées sur la manière de tirer parti de la PI dans le cadre de leur stratégie commerciale et de croissance. Le programme offre aux entreprises un accès gratuit à : des produits et services pour mieux acquérir, gérer et exploiter leurs actifs de PI; une série de séminaires et de services de formation pour les entreprises et les intermédiaires; un réseau de soutien qui comprend des services en ligne et en personne. Plus précisément, l'OPIC a élaboré et continuera d'élaborer des fiches d'information, des listes de contrôle, du contenu Web, des exemples de réussite et des présentations pour le secteur des technologies propres. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. <i>Indicateur</i> - Proportion de l'innovation dans les technologies liées à l'environnement. <i>Cible 9.5 du CMI</i> - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	Résultat de l'indicateur : • 2 séminaires et webinaires • Participation à 5 activités • 28 réunions avec les intervenants • 46 rencontres individuelles avec des PME Remarque : En 2024-2025, le Programme de sensibilisation et d'éducation à la PI de l'OPIC a continué à accroître la sensibilisation à la PI et l'utilisation efficace de celle-ci dans le secteur des technologies propres en fournissant des ressources en matière de propriété intellectuelle propres aux secteurs. Il a notamment présenté deux exposés sur les technologies propres et la propriété intellectuelle, participé à 5 activités dans tout le pays et organisé 46 rencontres individuelles avec des entrepreneurs. En outre, l'OPIC a élargi son réseau de partenaires dans le domaine des technologies propres à travers le Canada en organisant 28 réunions avec les intervenants et en ajoutant de nouvelles ressources spécialisées en ligne, notamment 4 nouvelles
--	--	--	---	--

				histoires de réussite dans le domaine des technologies propres.
Mettre en œuvre la stratégie nationale de normalisation	Mettre l'accent sur la préparation et la réactivité du système de normalisation aux nouveaux besoins et aux priorités des gouvernements dans tous les domaines liés au développement durable et les améliorer. Programme : Conseil canadien des normes	Indicateur de rendement : Nombre de plans de mise en œuvre de la Stratégie nationale de normalisation dans les domaines qui soutiennent la SFDD, la Stratégie de développement durable ministérielle (SDDM) et les ODD. Point de départ : 0 (2022-2023) Cible : Faire en sorte un (1) plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale de normalisation soit élaboré d'ici le 31 mars 2024.	Par le biais des initiatives de normalisation de la Stratégie nationale de normalisation (SNN), le CCN améliorera la réponse du Canada aux défis posés par les changements climatiques et l'aidera à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés à Paris. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Faire en sorte que les Canadiens aient accès à des infrastructures modernes et durables. <i>Cible 9.1 du CMI</i> - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de	Résultat de l'indicateur : Objectif atteint - le plan de mise en œuvre de la SNN a été finalisé et approuvé en mars 2025. Au cours de l'exercice 2024-2025, le CCN a établi son comité directeur sur le changement climatique et le développement durable pour gérer toutes les activités liées au développement durable dans l'ensemble de l'organisation. Remarque : En 2023-2024, le CCN a élaboré et approuvé le

			l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable. <i>Cible 9.4 du CMI</i> - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	Cadre stratégique sur les changements climatiques et le développement durable (CSCCDD), qui présente un ensemble de mesures visant à promouvoir les objectifs du Canada en matière de changements climatiques et de développement durable par le biais de la normalisation à court et à moyen terme. Les domaines d'intérêt du CSCCDD comprennent 1) accroître la résilience climatique et la durabilité climatique au Canada, 2) favoriser la décarbonisation et la transition du Canada vers la carboneutralité et 3) faire progresser le leadership canadien en matière de climat au moyen de la normalisation internationale. Le Cadre guidera les programmes de normalisation du CCN afin qu'ils produisent des résultats qui répondent aux objectifs pertinents de la SMDD.
Soutenir les actions volontaires pour l'adoption de technologies propres	Mesures Canada, en collaboration avec d'autres ministères, participe à la stratégie des véhicules à zéro émission (VZE), perfectionnera son expertise technique pour l'approbation de nouvelles	Indicateur de rendement : Nombre d'appareils de mesure commerciale de recharge et de ravitaillement utilisés au Canada dans le cadre de programmes de dispense temporaire.	L'approbation des types de dispositifs de recharge des véhicules électriques (VE) et l'inspection des stations de recharge des VE protégeront les Canadiens et renforceront leur confiance dans les activités du marché en établissant des niveaux minimums	Résultat de l'indicateur : En 2024-2025, 9 971 systèmes d'alimentation pour véhicules électriques (SAVE) faisaient spécifiquement partie des

	technologies de mesure commerciale et mettra en œuvre un nouveau programme d'inspection de ces appareils afin de protéger les intérêts de tous les Canadiens. Programme : Protection et promotion des marchés	Point de départ : Automne 2020 — Lancement de la planification préliminaire et des besoins techniques de Mesures Canada pour l'approbation et l'inspection des appareils de mesure des VZE. Cible : À déterminer en fonction du financement et du succès des programmes de VZE (fédéraux, provinciaux) et du déploiement des VZE sur le marché canadien.	d'exactitude et de conformité auxquels tous les exploitants de stations de recharge des VE devront se conformer. Cela favorisera la confiance des consommateurs, la croissance de la représentation des VZE sur le marché et la réduction des gaz à effet de serre. Mesures Canada, en collaboration avec les parties prenantes de l'industrie et d'autres administrations internationales, a élaboré des exigences relatives à l'approbation de type pour les chargeurs de VE de niveau 1 et de niveau 2 en courant alternatif et élabore actuellement des exigences pour les chargeurs de niveau 3+ en courant continu. Des programmes de dispense temporaires ont également été mis en place pour permettre aux chargeurs de VE de facturer la quantité d'énergie (kWh) fournie pendant la charge d'un VE. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 9.6.1 du CIC</i> - D'ici au 31 mars 2024, atteindre un total de 1000 chargeurs de VE, 22 stations de gaz naturel et 15 stations d'hydrogène le long des grands axes routiers, des corridors de fret et des principaux centres métropolitains (en cours de développement ou installés). <i>Cible 9.7.1 du CIC</i> - D'ici au 31 mars 2026, atteindre 20 000 chargeurs dans les lieux publics, sur les rues, dans les immeubles d'habitation, dans les commerces de détail et sur le lieu de travail (en cours de développement ou installés). <i>Indicateur 9.6.1 du CIC</i> - Nombre de bornes de recharge et de stations de ravitaillement à faibles émissions de carbone en cours de développement ou intallées le long des grands	programmes de dispense temporaire : - Niveau 2 CA (courant alternatif) - non commercial : 3 528 - Niveau 2 CA (courant alternatif) - commercial : 1 103 - Niveau 3 CC (courant continu) : 5 340 Remarques : Depuis 2021, Mesures Canada développe l'infrastructure de son laboratoire technique afin d'avoir la capacité de tester et d'approuver les systèmes d'alimentation pour véhicules électriques. Mesures Canada a également élaboré et rédigé les spécifications techniques pour l'approbation et la vérification des systèmes d'alimentation pour véhicules électriques (SAVE) de niveaux 1 et 2 CA et la même chose est en cours pour les SAVE de niveau 3 CC. En parallèle, des programmes de dispense temporaire pour tous les SAVE déjà actifs sur le marché ont été mis en œuvre.
		Indicateur de rendement : Nombre d'appareils de recharge	Résultat de l'indicateur : En 2024-2025 : nombre	

		et de ravitaillement évalués sur le marché canadien. Point de départ : Automne 2020 — Lancement de la planification préliminaire et des besoins techniques de Mesures Canada pour l’approbation et l’inspection des appareils de mesure des VZE. Cible : À déterminer en fonction du financement et du succès des programmes de VZE (fédéraux, provinciaux) et du déploiement des VZE sur le marché canadien.	axes routiers et dans les zones rurales et urbaines du Canada. <i>Indicateur 9.7.1 du CIC</i> - Nombre de bornes de recharge et de stations de ravitaillement à faibles émissions de carbone en cours de développement ou installées dans les lieux publics, dans les rues, dans les immeubles d’habitation, dans les commerces de détail et sur le lieu de travail.	d’inspections effectuées après la mise en marché Niveau 2 AC (courant alternatif) - commercial : 504 Remarques : En 2024-2025, Mesures Canada a poursuivi ses travaux sur les carburants propres, en élaborant des spécifications pour la mesure de l’hydrogène, en évaluant l’équipement de ravitaillement et en mobilisant les intervenants canadiens (fabricants, industrie) et des organisations internationales.
Autre	Poursuivre la mise en œuvre du mandat du Carrefour de la croissance propre, qui consiste à aider les parties prenantes du secteur des technologies propres à s’orienter dans les initiatives et programmes fédéraux qui soutiennent l’innovation. Programme : Technologies propres et croissance propre	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) de clients du Carrefour de la croissance propre interrogés qui sont satisfaits de la qualité du service offert par le Carrefour. Point de départ : 70% Cible : 70 % d’ici à la fin de 2026	Ensemble, RNCan et ISDE codirigent le Carrefour de la croissance propre, composé de 17 ministères et organismes, afin d’offrir un guichet unique aux innovateurs et aux adeptes des technologies propres. En aidant les intervenants du secteur à comprendre le système fédéral de soutien et de services, le Carrefour de la croissance propre soutient les technologies novatrices, du laboratoire à la commercialisation. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Le Canada encourage la recherche et l’innovation durables. <i>Cible 9.5 du CMI</i> - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l’innovation et en augmentant nettement le	Résultat de l’indicateur : 70 % en 2024-2025 Remarque : Cible atteinte Les résultats ont été recueillis dans le cadre du Sondage sur la satisfaction de la clientèle du Carrefour de la croissance propre 2024.

			nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	
--	--	--	--	--

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l’ODD 9 — Industrie, innovation et infrastructures

Le tableau suivant décrit les initiatives d’ISDE qui contribuent à faire avancer l’ODD 9, en complément des informations contenues dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Feuille de route vers le béton carboneutre d’ici 2050 La feuille de route vers le béton carboneutre et le plan d’action pour 2030 ont été élaborés par un groupe de travail mixte industrie-gouvernement, dirigé conjointement par ISDE et l’Association canadienne du ciment. La feuille de route décrit les mesures de décarbonisation immédiates et à plus long terme visant à réduire les émissions dans l’ensemble de la chaîne de valeur du ciment et du béton et définit l’engagement du secteur à réaliser, de manière cumulative, des réductions d’émissions de gaz à effet de serre (GES) de 15 millions de tonnes au Canada d’ici 2030, avec des réductions supplémentaires continues de plus de 4 millions de tonnes de GES par an par la suite, attribuables à des activités de décarbonisation de base précises. Le plan d’action de la feuille de route définit les actions du gouvernement du Canada et de l’industrie qui visent à (1) stimuler le développement du marché canadien, (2) favoriser l’innovation et la transition au sein de l’industrie, et (3) positionner le Canada en tant que leader mondial. L’avancement des actions est contrôlé et fait l’objet d’un rapport annuel par l’intermédiaire d’un comité	La mise en œuvre du <i>plan d’action de la feuille de route pour 2030</i> contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d’indicateurs canadien</u> ○ Ambition du CIC : Le Canada encourage la recherche et l’innovation durables. ○ Indicateur 9.1.1 du CIC : Proportion de l’innovation dans les technologies liées à l’environnement. ○ Indicateur 9.2.1 du CIC : Concentration des dépenses intérieures brutes en matière de recherche et de développement. ○ Indicateur 9.5.1 : Émissions de gaz à effet de serre par dollar de valeur ajoutée provenant de la production des éléments d’infrastructure. • <u>Le Cadre mondial d’indicateurs</u> ○ Cible 9.4 du CMI : D’ici à 2030, moderniser l’infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de	En 2024-2025, des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait aux objectifs du <i>Plan d’action</i> de la feuille de route. Pour stimuler le développement du marché canadien, le gouvernement du Canada a accéléré les cycles d’élaboration des normes pour permettre un déploiement accéléré des produits à faible émission de carbone, a officialisé les contrats sur différence pour le carbone (CDC) qui consacrent les niveaux de prix futurs dans les contrats entre le gouvernement du Canada et les investisseurs dans des projets à faibles émissions de carbone, et a mis au point des outils d’évaluation du cycle de vie afin de mettre à la disposition de l’industrie des données sur l’empreinte carbone et des analyses comparatives et de soutenir l’élaboration de déclarations environnementales de produits (DEP) propres à chaque région. Le gouvernement du Canada continue de financer des programmes qui encouragent les entreprises de technologies propres à

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
directeur et de quatre sous-comités de mise en œuvre, composés de représentants de l'industrie et du gouvernement.	l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	commercialiser leurs innovations, et d'investir dans de grands projets de décarbonisation industrielle grâce à des crédits d'impôt à l'investissement. Le Canada tire également parti du pouvoir d'achat du gouvernement pour réduire les émissions de GES grâce à des politiques d'approvisionnement écologique, comme la norme du SCT sur les émissions de carbone intégrées. Les objectifs de la feuille de route se poursuivent activement grâce à des collaborations multilatérales pour la décarbonisation du secteur, notamment dans le cadre de forums internationaux, comme l'initiative Breakthrough sur le ciment et le béton, coprésidé par ISDE, qui positionne le Canada comme un chef de file mondial dans la décarbonisation du ciment.
Programme du réseau d'innovation pour la cybersécurité Le Consortium national pour la cybersécurité (CNC), principal bénéficiaire du programme Réseau d'innovation pour la cybersécurité (RIC), augmente ses activités de recherche et développement en matière de cybersécurité et accroît la commercialisation de produits, de services et/ou de processus dans ce domaine.	Le RIC contribue à faire avancer : • Le Cadre d'indicateurs canadien - o Ambition du CIC : Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. • Le Cadre mondial d'indicateurs - o Cible 9.5 du CMI : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	Le RIC n'est pas spécifiquement axé sur les technologies propres ou le développement durable et n'y contribue pas. Il n'y a aucun résultat à signaler pour le moment.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Réseau GREEN de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) continuera à collaborer avec le réseau GREEN de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (l'OMPI) pour promouvoir l'innovation et la diffusion des technologies vertes. L'OPIC contribuera à la croissance propre en renforçant la présence canadienne dans le domaine des technologies propres au sein du réseau GREEN. Le réseau GREEN de l'OMPI facilite les relations et les transactions commerciales en mettant en relation les fournisseurs et les demandeurs de technologies vertes grâce à sa base de données en ligne et à ses initiatives de rapprochement.	La collaboration de l'OPIC avec le réseau Green contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition du CIC : Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. - o Cible 9.1.1 du CIC : Proportion de l'innovation dans les technologies liées à l'environnement. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 9.5 du CMI : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	Le réseau GREEN est une initiative de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui encourage depuis dix ans l'innovation et la diffusion de solutions respectueuses de l'environnement dans le monde entier. Il fait office de marché pour les technologies vertes, mettant en relation les fournisseurs et les demandeurs afin de promouvoir le développement durable. En tant que partenaire du réseau GREEN de l'OMPI, l'OPIC a poursuivi activement son engagement dans les initiatives du programme, notamment en élargissant le réseau de partenaires et en participant à des événements clés, comme le séminaire international sur le changement climatique et les énergies renouvelables organisé par l'Institut mexicain de la propriété industrielle en avril 2025. Au cours du séminaire, l'OPIC a fait une présentation lors d'une table ronde, décrivant les politiques du Canada en matière de propriété intellectuelle pour les énergies propres et soulignant les efforts du pays en faveur de la durabilité environnementale.
Office de la propriété intellectuelle du Canada L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) améliorera la compréhension du paysage des technologies propres avec la publication sur son site web d'un blog sur le défi "Matériaux pour combustibles propres" du Conseil national de la recherche (CNR), y compris une stratégie de recherche de brevets. Ce rapport présente les tendances canadiennes et mondiales en matière de brevets déposés par des institutions internationales et canadiennes pour deux axes de recherche, la conversion du CO2 et la production d'hydrogène, sur une période de 20 ans (2001-2020). L'OPIC	Le travail de l'OPIC pour améliorer la compréhension du paysage des technologies propres au Canada contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition du CIC : Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 9.5 du CMI : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement,	L'OPIC a achevé l'élaboration d'une étude analytique de la propriété intellectuelle sur les technologies propres en collaboration avec le CNRC. Les résultats de l'étude ont été présentés lors de la 5^e Conférence annuelle de l'OPIC sur la recherche et les données en PI, ainsi qu'à RNCan lors de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022, afin de souligner l'importance de la gestion de la propriété intellectuelle parmi les employés pour les intervenants des technologies propres qui les concernent. L'analyse a été publiée le 20 juin 2025.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
continuera également à améliorer sa compréhension du paysage des technologies propres au Canada en développant des indicateurs liés aux sous-technologies présentant un intérêt pour le gouvernement du Canada, telles que définies dans l'Enquête sur les biens et services environnementaux.	notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030.	Voici quelques-unes des principales conclusions du blogue : • À l'échelle mondiale, les institutions du monde entier ont breveté près de 4 000 inventions pour la production de H₂ entre 2001 et 2020, alors que le nombre d'inventions brevetées pour la conversion du CO₂ était nettement inférieur, soit 623 inventions brevetées. • Le nombre plus élevé d'inventions brevetées au niveau mondial ainsi que sa croissance stagnante d'une année sur l'autre permettent de croire que la production de H₂ a un axe de recherche relativement plus mature du point de vue de l'innovation. En revanche, la conversion du CO₂ semble être encore émergente en raison de sa croissance significative au cours des dernières années. • À l'échelle mondiale, les institutions japonaises sont en tête sur le plan des inventions brevetées relatives à la production de H₂, tandis que les institutions américaines sont en tête pour la conversion du CO₂. Les institutions canadiennes représentent environ 2 à 3 % du nombre total d'inventions brevetées pour les deux axes de recherche. • Au Canada, la plupart des inventions brevetées étaient concentrées dans l'Ouest canadien, la Saskatchewan et

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
		la Colombie-Britannique étant respectivement les chefs de file pour la production d'H ₂ et la conversion du CO ₂ .
Office de la propriété intellectuelle du Canada Continuer à faire progresser la mise en œuvre de l'examen avancé des demandes de brevet liées aux technologies vertes par l'intermédiaire de l'Office de la propriété intellectuelle (OPIC). Cette initiative accélère le processus d'examen des demandes de brevet pour les inventions qui favorisent la durabilité environnementale. Elle vise à favoriser l'élaboration et la commercialisation de technologies vertes novatrices en accélérant le traitement des demandes de brevets, offrant ainsi aux inventeurs un accès plus rapide à la protection de la propriété intellectuelle. Dans le cadre de la stratégie plus vaste du Canada visant à favoriser les industries durables et à réduire les effets sur l'environnement, le programme joue un rôle clé en encourageant la croissance des technologies respectueuses de l'environnement.	L'avancement de l'examen pour les technologies vertes par l'OPIC contribue à améliorer : • <u>Cadre d'indicateurs canadien (CIC)</u> - o <i>Ambition</i> du CIC : Le Canada encourage la recherche et l'innovation durables. • <u>Cadre mondial d'indicateurs (CMI)</u> - o <i>Cible 9.5</i> du CMI : Améliorer la recherche scientifique, améliorer les capacités technologiques des secteurs de l'industrie dans tous les pays, notamment dans les pays en développement, y compris, d'ici 2030, favoriser l'innovation et augmenter considérablement le nombre d'activités de recherche et développement.	Le nombre de brevets délivrés avec désignation pour 2024-2025 n'est actuellement pas disponible en raison de la transition en cours de l'OPIC vers le système de brevets de prochaine génération. Les données devraient être accessibles d'ici la fin de l'exercice 2025-2026. Comme il s'agit d'un programme réactif, aucune cible ni mesure de rendement précise n'est associée aux technologies vertes pour l'OPIC. L'indicateur de rendement correspond plutôt au nombre de brevets qui ont reçu une désignation.



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

ISDE veille à ce que le monde des entreprises au Canada reflète la diversité du pays grâce à des programmes comme le Fonds pour l'entrepreneuriat des communautés noires,, la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat et [Futurpreneur](#). ISDE est également fermement résolu à appuyer la réconciliation avec les Autochtones et la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, notamment en favorisant une participation accrue des peuples autochtones, à l'économie au moyen de financements ciblés, comme le Fonds pour le tourisme autochtone, et en œuvrant à la promotion d'un système de propriété intellectuelle plus inclusif pour les peuples autochtones dans le cadre du [Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies](#).

ISDE fait également preuve de leadership dans la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein de la fonction publique fédérale elle-même, notamment en fixant des objectifs pour atteindre ou dépasser la disponibilité au sein de la population active pour les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres des minorités visibles. De plus, les programmes d'ISDE appliqueront une optique d'ACS Plus par la mise en œuvre d'un cadre pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Les programmes intégreront les exigences de l'EDI de manière à promouvoir la participation des groupes sous-représentés aux opérations, aux activités et à la gouvernance du réseau, en particulier dans les comités de sélection des projets et dans la composition des conseils d'administration et de la haute direction.

Thème cible : La progression de la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Cible : Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et présenter des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Promouvoir un système de PI plus inclusif pour les peuples autochtones dans le cadre de la mesure 101 du plan d'action de la loi relative à la Déclaration des Nations Unies en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones Programme : Propriété intellectuelle	Indicateur de rendement : Nombre d'activités de mobilisation ou de consultations avec les peuples autochtones Point de départ : 0 (2023) Cible : De 1 à 3 consultations d'ici la fin de 2025.	ISDE s'engage en faveur de la réconciliation, de la reconnaissance des droits des Autochtones et de la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>, qui comprend une révision des régimes nationaux de propriété intellectuelle. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Cible 10.2 du CMI</i> - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. <i>Cible 10.4 du CMI</i> - Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité.	Résultat de l'indicateur : Des consultations ont été menées par ISDE sur les exigences de divulgation relatives aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques, comme le prévoient les récents traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), et par Patrimoine canadien sur les œuvres artistiques de style autochtone non authentiques et frauduleuses, l'utilisation offensante et la copie non autorisée.

				D'autres résultats seront disponibles à mesure que les consultations se poursuivront en 2025-2026. Remarque : ISDE et Patrimoine canadien travaillent en partenariat à l'élaboration d'un plan stratégique visant à appuyer les consultations et les collaborations en 2025-2026 sur l'établissement des priorités pour la mesure 101 du plan d'action.
	Promouvoir un système de propriété intellectuelle (PI) plus inclusif pour les peuples autochtones en sensibilisant à la PI par le biais du Programme de propriété intellectuelle autochtone (PPAI). Programme: Propriété intellectuelle	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des fonds disponibles distribués annuellement par le biais du PPAI. Point de départ : 98% (2022-2023) Cible : 95% des fonds IIPP disponibles sont distribués chaque année fiscale.	La subvention du PPAI est conçue pour soutenir l'engagement accru des peuples autochtones du Canada dans le système de PI. Cette subvention permet aux organisations autochtones éligibles de participer aux sessions de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, aux initiatives et aux projets à petite échelle liés à la propriété intellectuelle, au savoir autochtone et aux expressions culturelles autochtones. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Cible 10.2 du CMI</i> - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de	Résultat de l'indicateur : Au total, 150 000 dollars de subventions ont été accordés à quatre organisations autochtones, ce qui représente la totalité des fonds disponibles en 2024-2025.

			leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. <i>Cible 10.4 du CMI</i> - Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité.	
--	--	--	--	--

Thème cible : Agir contre les inégalités

Cible : Faire en sorte que, chaque année, la fonction publique fédérale atteigne ou dépasse la disponibilité de la main-d'œuvre pour les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres d'une minorité visible (Président du Conseil du Trésor)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Favoriser la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans la fonction publique fédérale	Continuer de mettre en œuvre une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans la stratégie de gestion des personnes de l'OPIC pour veiller à ce que les groupes visés par l'équité en matière d'emploi (EE), y compris les femmes et d'autres groupes, soient représentés à tous les niveaux de l'organisme et représentatifs de la population canadienne desservie par l'OPIC.	Indicateur de rendement : Augmentation de la représentation de la main-d'œuvre visée par l'EE, en particulier les femmes, les populations autochtones et les personnes en situation de handicap. Point de départ : EE à l'OPIC au 4^e trimestre 2022-2023 : - Les femmes : 49,5 % - Les populations autochtones : 1,4 %	La stratégie de gestion des personnes de l'OPIC soutient un lieu de travail plus équitable, plus diversifié, plus inclusif et plus accessible en adoptant une approche de recrutement sans obstacle afin d'améliorer la représentation des groupes visés par l'EE et d'offrir aux employés des groupes visés par l'EE des possibilités équitables de perfectionnement en leadership. Cibles et ambitions pertinentes :	Résultat de l'indicateur : Représentation des groupes visés par l'EE à l'OPIC au 4^e trimestre de 2024-2025 : Femmes : 52,7 % Autochtones : 2,3 % Personnes en situation de handicap : 6,5 % Remarques : L'OPIC a poursuivi ses efforts et a fait des avancées

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	Programme : Propriété intellectuelle	- Les personnes en situation de handicap : 4 % Cible : Respecter la disponibilité sur le marché du travail (DMT) tous les trimestres. Disponibilité sur le marché au T3 de 2024-2025 : - Femmes : 56,0 % - Autochtones : 2,6 % - Personnes en situation de handicap : 9,0 % - Personnes racisées : 16,5 % Résultats au T3 de 2024-2025 - Femmes : 53,4 % - Autochtones : 1,9 % - Personnes en situation de handicap : 6,6 % Personnes racisées : 29,7%	<i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Cibles 10.4 du CMI</i> - Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité.	significatives dans la mise en œuvre d'une optique d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans sa stratégie de gestion des personnes. Cet engagement permanent garantit que les groupes visés par l'EE, y compris les femmes et les autres communautés sous-représentées, sont adéquatement représentés à tous les niveaux de l'organisation. Notre objectif est de refléter la diversité de la population canadienne desservie par l'OPIC.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour lutter contre les inégalités », et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir le développement économique et l'esprit d'entreprise dans les communautés autochtones	Aider le secteur du tourisme autochtone à se remettre de la pandémie et à se positionner en vue d'une croissance durable et à long terme grâce au Fonds pour le tourisme autochtone. Programme : Programme tourisme	Indicateur de rendement : Valeur des investissements dans les entreprises touristiques et les projets touristiques autochtones. Point de départ : Nouveau programme (2023-2024) Cible : 17,5 millions de dollars d'ici à la fin de l'exercice 2024-2025.	Le volet micro et petites entreprises du Fonds pour le tourisme autochtone vise à soutenir la reprise et la croissance de l'industrie touristique autochtone au-delà des niveaux prépandémiques, tout en faisant progresser la réconciliation. Les indicateurs de rendement de cette initiative se concentrent sur la mesure des résultats du programme liés à l'accès des entreprises et des communautés autochtones au programme, à la reprise économique post-pandémique et à la croissance de l'industrie touristique autochtone. Cette action contribue au développement économique et à l'esprit	Résultat de l'indicateur : À la fin de l'exercice 2024-2025, 20 millions de dollars avaient été investis par le biais du Fonds pour les entreprises touristiques autochtones. De ce montant, 17,5 millions de dollars ont été versés directement à des entreprises touristiques autochtones. Ce financement a été versé au moyen de deux volets de 10 millions de dollars chacun : le volet « Micro et petites entreprises » (MPE) administré par l'Association touristique autochtone du Canada; le volet « Expériences touristiques autochtones

			d'entreprise dans les communautés autochtones.	distinctives » (ETAD) administré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.
		Indicateur de rendement : Nombre d'entreprises et de projets touristiques autochtones bénéficiant d'un financement au titre du Fonds pour le tourisme autochtone. Point de départ : Nouveau programme (2023-2024) Cible : 320 en 2023-2024 et 2024-2025	Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 10.2 du CMI</i> - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	Résultat de l'indicateur : À la fin de l'exercice 2024-2025, le Fonds pour le tourisme autochtone avait soutenu 337 entreprises touristiques autochtones à travers le pays, dépassant ainsi l'objectif pour cet indicateur de rendement. Remarque : Les deux volets du Fonds pour le tourisme autochtone ont contribué à l'autodétermination économique des communautés autochtones et ont soutenu le développement économique et l'entrepreneuriat. Le tourisme autochtone est un outil puissant dans les efforts de réconciliation du Canada. Il offre des occasions économiques aux peuples autochtones et leur permet de défendre leurs droits inhérents tout en faisant connaître leurs cultures, leurs histoires et leurs récits de manière authentique et respectueuse aux Canadiens et aux visiteurs de l'étranger.

Mettre en œuvre le Défi 50-30	Exploiter le pouvoir des organismes de diversité du Canada et soutenir les organisations dans la mise en place d'une main-d'œuvre plus équitable et plus inclusive par le biais du Défi 50-30. Programme : Programme de soutien aux entrepreneurs sous-représentés	Indicateur de rendement : Nombre d'organismes (en fonction de la taille, de la zone géographique, du secteur) qui s'inscrivent au Défi 50-30. Point de départ : 2 138 organismes se sont engagés à soutenir le Défi 50 - 30 (depuis décembre 2020). Cible : S.O.¹	L'action ministérielle offre des mesures, des stratégies et des recommandations concrètes pour intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion dans les organismes canadiens et réduire globalement les inégalités au Canada. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Indicateur 10.1.1 du CIC</i> - Coefficient de Gini² <i>Cible 10.2 du CMI</i> - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	Résultat de l'indicateur : 408 organisations se sont inscrites au Défi 50-30 pour l'exercice 2024-2025. Remarque : Le Défi 50-30 a pris fin le 31 mars 2025. Au total, 2 907 organisations se sont inscrites au Défi 50-30 entre décembre 2020 et la date de fin du programme prévue en mars 2025. La répartition des participants par taille, par emplacement géographique et par secteur était la suivante : Par taille : - De 1 à 99 employés : 2 539 - De 100 à 499 employés : 203 - Plus de 500 employés : 165 Par emplacement géographique : - Ontario : 1 473 - Pacifique : 455 - Prairies : 406 - Québec : 356 - Atlantique : 219 Par secteur : - Entreprises : 1 508 - Sans but lucratif : 1 243 - Universités : 1 057
--------------------------------------	---	--	---	---

				• Autres : 51 Remarque : Au moyen d'outils, de ressources en ligne et d'un soutien individuel, le Défi 50-30 visait à accroître la représentation et l'inclusion de groupes diversifiés au sein des conseils d'administration ou de la haute direction d'organisations dans tout le Canada.
Soutenir l'esprit d'entreprise et le développement communautaire dans les communautés noires	Grâce au <u>Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires</u>(PECN), ISDE compte aider les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs noirs à faire croître leurs affaires et à réussir dès aujourd'hui et à l'avenir. Programme : Programme de soutien aux entrepreneurs sous-représentés	Indicateur de rendement : Nombre d'entrepreneurs et de propriétaires d'entreprises noirs bénéficiant de services financiers et non financiers par le PECN. Point de départ : Le fonds de prêts du PECN a déboursé plus de 13 millions de dollars pour 152 prêts (2023-2024). Le Fonds pour l'écosystème, administré par les organismes de développement régional (ODR), a investi 100 millions de dollars pour soutenir quarante-quatre (43) organismes sans but lucratif à l'échelle du pays, qui ont fourni des services à plus de 16 000 entreprises dirigées par des Noirs au pays (au 31 mars 2024). Cible : Fonds de prêts • Valeur des prêts décaissés par le Fonds de prêts	En fournissant un soutien ciblé pour aider les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises noirs à accéder aux capitaux et aux services d'aide aux entreprises, le Canada réduira les obstacles systémiques auxquels est confronté ce groupe cible, tout en améliorant la durabilité globale et les avantages économiques et sociaux plus larges. Le BEP vise à fournir un soutien ciblé pour aider les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise noirs à accéder au capital et aux services de soutien aux entreprises, tout en jetant les bases pour mener des recherches sur l'état de	Résultat de l'indicateur : Fonds d'emprunt pour le PECN En tout, 154 bénéficiaires de prêts ont été approuvés, pour un montant total de 14 millions de dollars en 2024-2025. De ce montant, 12 millions de dollars ont été versés pour financer 131 prêts. Remarque : Le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires est administré par la Fédération africaine canadienne économique (FACE). Fonds pour l'écosystème du PECN

		10 millions de dollars d'ici au 31 mars 2023 Écosystème - Nombre d'entreprises recevant des services de la part d'organisations de soutien dirigées par des membres des communautés noires - Au moins 15 000 au 31 mars 2025	l'entrepreneuriat noir au Canada. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 10.2 du CMI</i> - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	7 942 entreprises en 2023-2024. 8 031 entreprises ont été soutenues en 2024-2025. Remarque : Le Fonds pour l'écosystème du PECN est dirigé par les agences de développement régional qui financent des organisations sans but lucratif dirigées par des Noirs afin d'offrir des formations, des mentorats et d'autres services de soutien aux entrepreneurs et propriétaires d'entreprise noirs. Le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires rejoint également les entrepreneurs par l'intermédiaire du Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires (CSECN). Par exemple, en 2024-2025, le CSECN a lancé le projet « Carte de l'écosystème de l'entrepreneuriat noir (CEEN), conçu pour aider les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise noirs à accéder aux ressources et à rehausser leur profil auprès des investisseurs et des clients. Le
--	--	--	---	--

				rayonnement communautaire du CSECN a permis de communiquer de l'information à plus de 50 000 entrepreneurs noirs. Le CSECN est dirigé par la Sprott School of Business de l'Université Carleton et la Dream Legacy Foundation.
--	--	--	--	--

¹ Cible non disponible.
² Le coefficient de Gini est un nombre compris entre zéro et un qui mesure le degré relatif d'inégalité dans la distribution des revenus.

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l’ODD 10 — Inégalités réduites

Le tableau suivant décrit les initiatives d’ISDE qui contribuent à faire avancer l’ODD 10, en complément l’information contenue dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES ET EN COURS	CIBLES ET AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Service de croissance accélérée Le Service de croissance accélérée (SCA) aide les entrepreneurs et les entreprises à naviguer accéder au soutien dont ils ont besoin pour croître et prendre de l’expansion. Qu’il s’agisse d’une entreprise bien établie et en pleine croissance ou d’une jeune entreprise à fort potentiel (outil de recherche d’aide aux entreprises), les conseillers en innovation du SCA peuvent les aider à trouver et à tirer parti de tout ce que le gouvernement peut faire pour eux, du soutien à la recherche au financement en passant par l’expertise sur les marchés étrangers. Le SCA a récemment embauché des conseillers en innovation pour travailler exclusivement avec les entreprises autochtones. Bien que le SCA soit accessible à toutes les entreprises canadiennes qui prennent de l’expansion, le SCA entreprend des activités pour cibler les	Le SCA contribue à faire avancer : • Le Cadre d’indicateurs canadien ○ Ambition du CIC : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. • Le Cadre mondial d’indicateurs ○ Cible 10.2 du CMI : D’ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	En 2024-2025, le SCA a soutenu activement 41 entreprises novatrices en tant que nouveaux clients. Au moins 37 % de ces nouveaux clients étaient des entreprises détenues ou dirigées par des groupes sous-représentés (selon le formulaire de déclaration volontaire de l’EDI). Parmi ces entreprises, 22 % étaient détenues ou dirigées par des femmes et 24 % par des membres de groupes sous-représentés et 10 % appartenaient aux deux catégories. En outre, le SCA a fourni des services consultatifs à 788 PME canadiennes,

entreprises appartenant à des femmes ou à d'autres membres de groupes sous-représentés.		dont 22 % étaient dirigées par des membres de groupes visés par l'EDI (14 % étaient détenues ou dirigées par des femmes, 12 % par des membres de groupes sous représentés et 4 % par des personnes appartenant aux deux catégories.
---	--	---



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

ISDE prend des mesures importantes pour rendre ses activités plus écologiques, conformément à la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) du gouvernement fédéral. Ces mesures comprennent des travaux visant à détourner les déchets des décharges et à promouvoir des pratiques d'achat écologiques, à réduire les émissions provenant des biens immobiliers et à transformer le parc automobile du ministère en véhicules à zéro émission.

Bien que principalement locataire, l'ISED possède deux ensembles de biens immobiliers : un réseau national de surveillance à distance du spectre et le campus de la baie Shirleys qui comprend plusieurs immeubles d'ISDE. Par l'intermédiaire de diverses unités opérationnelles, ISDE possède et exploite également un parc d'environ 300 véhicules.

Thème cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

Cible : D'ici 2030, le gouvernement du Canada détournera de la mise en décharge au moins 75 % en poids des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le détournement des déchets de la mise en décharge	ISDE continuera à détourner les déchets des décharges en mettant en œuvre le programme Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+) . Programme : Comblent le fossé numérique	Indicateur de rendement : Nombre d'ordinateurs remis à neuf distribués Point de départ : 58 972 (2022-2023) 75 167 (2023-2024) Cible¹ : • Exercice 2023-2024 : 60 000 • Exercice 2024-2025 : 60 000 • Exercice 2025-2026 : 60 000 • Exercice 2026-2027 : 60 000	Le programme OPE+ coopère avec des partenaires dans tout le Canada pour prolonger la durée de vie utile des biens du gouvernement fédéral et d'autres donateurs par la remise à neuf et la redistribution aux écoles, aux bibliothèques, aux organismes sans but lucratif, aux communautés autochtones et aux Canadiens à faible revenu. Prolonger la durée de vie utile des appareils réduit l'empreinte écologique du gouvernement fédéral et de ses partenaires donateurs. En outre, lorsque la remise à neuf n'est pas possible, le programme facilite le recyclage des ordinateurs par l'intermédiaire d'organismes de recyclage agréés, ce qui réduit encore l'utilisation de l'espace des décharges, crée moins d'émissions chimiques toxiques et encourage la réutilisation des matières premières pour d'autres produits, réduisant ainsi l'empreinte écologique du gouvernement fédéral. Le	Résultat de l'indicateur : Nombre d'appareils remis à neuf (y compris les ordinateurs) qui ont été distribués : 78 286 (2024-2025) Remarque : Le programme a dépassé son objectif de 60 000 ordinateurs.
		Indicateur de rendement : Tonnage d'ordinateurs, d'ordinateurs portables, d'écrans, d'imprimantes et d'autres équipements réutilisés dans le cadre du processus de remise à neuf. Point de départ : 341 tonnes (2022-2023) 347 tonnes (2023-2024) Cible : 1 300 tonnes sur 4 ans (2023-2024 à 2026-2027 ¹)		Résultat de l'indicateur : Quantité de déchets détournés des sites d'enfouissement grâce aux appareils, y compris le tonnage d'ordinateurs, d'ordinateurs portables, d'écrans, d'imprimantes et d'autres équipements remis à neuf et réutilisés : 793 469 livres ou 397 tonnes (2024-2025). Remarque : Le programme est en voie d'atteindre son objectif de

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			programme OPE+ contribue à la réalisation des cibles et objectifs canadiens et mondiaux en matière de lutte contre les changements climatiques, car la prolongation de la durée de vie utile des appareils est le moyen le plus efficace de réduire leur impact global sur l'environnement. Il permet également de fournir des ordinateurs dans le cadre de l'initiative « Familles branchées ». Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens consomment de manière durable. <i>Cible 12.5 du CMI</i> - D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	quatre ans, soit 1 300 tonnes d'appareils détournés des sites d'enfouissement.

¹ Remarque : L'évolution du matériel informatique a conduit à des appareils plus petits et plus légers, ce qui a entraîné une réduction des tonnes de déchets détournés au moyen du programme, mais pas une réduction du nombre total d'équipements informatiques remis à neuf distribués.

Cible : D'ici 2030, le gouvernement du Canada détournera de la mise en décharge au moins 90 % en poids de tous les déchets de construction et de démolition (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le détournement des déchets de la mise en décharge	Les déchets de construction et de démolition (le cas échéant) provenant de la mise hors service des sites de télésurveillance du spectre d'ISDE seront détournés des sites de décharge lorsque cela sera possible d'un point de vue pratique et économique. Programme : Spectre et télécommunications	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) en poids des déchets de construction et de démolition détournés de la mise hors service des sites de télésurveillance du spectre. Point de départ : S.O.¹ Cible : D'ici 2030, ISDE détournera de la mise en décharge au moins 90 % en poids de tous les déchets de construction et de démolition.	Les exigences en matière de valorisation des déchets seront publiées dans les appels d'offres appropriés, les soumissionnaires étant tenus d'indiquer la quantité de déchets qu'ils seront en mesure de valoriser et la manière dont ils y parviendront. L'objectif est de valoriser au moins 90 % en poids de tous les déchets de construction et de démolition et de s'efforcer d'atteindre 100 % d'ici à 2030 en réduisant au minimum les produits chimiques et matériaux dangereux et nocifs pour l'environnement utilisés et mis au rebut dans le cadre des activités liées aux biens immobiliers. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Cible 12.5 du CMI</i> - D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la	Résultat de l'indicateur : La totalité (100 %) des déchets de construction et de démolition (câbles de radiofréquence) ont été détournés des sites d'enfouissement, ce qui a contribué à atteindre l'objectif de l'indicateur de rendement. Remarque : La mise hors service d'un site de surveillance du spectre à distance en 2024-2025 a donné lieu au retrait d'environ 650 pieds de câbles de radiofréquence qui ont été détournés des sites d'enfouissement grâce au recyclage.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			réduction, le recyclage et la réutilisation.	

¹ En fonction des exigences uniquement. Au cours du processus d'aliénation des biens immobiliers, lorsqu'un site contaminé est recensé et qu'un assainissement est recommandé (pas annuellement/constamment).

Cible : L'approvisionnement en biens et en services du gouvernement du Canada ne produira aucune émission nette d'ici 2050, afin de faciliter la transition vers une économie circulaire carboneutre (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Transformer le parc fédéral de véhicules légers	100 % des nouveaux véhicules légers achetés par ISDE seront des véhicules à zéro émission ¹ (VZE) Programme : Services internes, Systèmes ministériels des finances, Direction générale des approvisionnements, Gestion des contrats et du matériel	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des nouveaux véhicules légers d'ISDE qui sont des VZE. Point de départ : 11,4 % (1 ^{er} avril 2023)	La politique d'ISDE en matière de véhicules terrestres écologiques définit les conditions requises pour que tous les nouveaux véhicules légers achetés soient des VZE. Cela va dans le sens de l'objectif 12 de la SFDD et de l'objectif d'un approvisionnement carboneutre. La politique s'aligne également sur la Stratégie pour un	Résultat de l'indicateur : La totalité (100 %) des nouveaux véhicules légers de classe 3 achetés en 2024-2025 étaient des VZE. En 2024-2025, 48,3 % des véhicules légers de classe 3

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		Cible : D'ici à 2030, 100 % du parc de véhicules légers d'ISDE seront des VZE. Indicateur de rendement : Pourcentage (%) annuel des nouveaux véhicules légers qui sont des VZE1. Point de départ 2 : En 2022-2023, 100 % des nouveaux véhicules légers achetés étaient des VZE (1^{er} avril 2023) Cible 2 : Faire en sorte que 100 % des nouveaux véhicules légers achetés par ISDE chaque année soient des VZE.	<u>gouvernement vert</u>, qui prévoit le gouvernement donnera la priorité aux options zéro émission pour tous les nouveaux achats de véhicules et d'équipements mobiles lorsque des options appropriées sont disponibles et en tenant compte de la faisabilité opérationnelle ; et à partir de 2025, 100 % au moins 75 % des nouveaux achats de véhicules légers de la flotte seront des ZEV ou des véhicules hybrides, avec l'objectif de faire en sorte que la flotte légère du gouvernement soit composée à 100 % de ZEV d'ici 2030. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens consomment de manière durable. <i>Cible 12.7 du CMI</i> - Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.	du parc automobile d'ISDE étaient des VZE. Remarque : ISDE a atteint son objectif, les 18 véhicules légers de classe 3 achetés au cours de l'exercice 2024-2025 étant tous des VZE. En outre, Mesures Canada (MC) a fait l'acquisition de 3 VZE lourds pour remplacer 3 camions lourds à moteur diesel. Les ZEV représentent 32,3 % de l'ensemble du parc de véhicules opérationnels légers, moyens et lourds.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Renforcer les critères d'approvisionnement écologique	Exiger de toutes les autorités contractantes et acheteuses qu'elles suivent une formation sur les achats écologiques avec l'École de la fonction publique du Canada (EFPC). Programme : Services internes, Systèmes ministériels des finances, Direction générale des approvisionnements, Gestion des contrats et du matériel	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) de nouveaux employés qui suivent le cours sur l'approvisionnement écologique (COR405) ou l'ancien cours C215 donné par l'EFPC. Point de départ : 100 % (31 mars 2015) Cible : Faire en sorte que 100 % des spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion du matériel d'ISDE aient suivi le cours sur l'approvisionnement écologique (COR405) ou l'ancien cours C215 de l'EFPC, avant de recevoir la délégation prévue à l'article 41 (LGFP). Le respect de cette exigence sera validé deux fois par an pour s'assurer que les objectifs de formation sont atteints.	En obligeant les employés à suivre une formation sur les achats écologiques, le soutien à l'approvisionnement écologique sera renforcé. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens consomment de manière durable. <i>Cible 12.7 du CMI</i> - Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.	Résultat de l'indicateur : Au cours de l'exercice 2024-2025, tous les nouveaux spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion du matériel d'ISDE ont suivi la formation sur les achats écologiques proposée par l'École de la fonction publique du Canada.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	Faire participer les principales parties prenantes à l'élaboration de critères d'approvisionnement écologique pour les futurs contrats attribués par ISDE (à l'exclusion des contrats attribués par Services publics et marchés publics Canada [PSC] ou Services partagés Canada [SSC]), y compris pour l'inclusion dans les étapes d'appel d'offres et d'évaluation. ISDE évaluera s'il serait possible de mettre au point une méthode pour rendre compte de l'indicateur de rendement. Programme : Services internes, Systèmes ministériels des finances, Direction générale des approvisionnements, Gestion des contrats et du matériel	Indicateurs de rendement : <u>Année 1</u> - Établissement de critères d'approvisionnement écologique pour les futurs marchés passés par ISDE (à l'exclusion de SPAC ou SPC). <u>Années 2 et 3</u> - Pourcentage (%) des contrats de l'ISED qui incluent des critères d'achats écologiques chaque année. Point de départ : Aucun critère d'approvisionnement écologique n'est actuellement inclus dans les contrats émis par ISDE (1^{er} avril 2023). Cibles : Année 1 (phase de planification - exercice 2023-2024) : D'ici au 31 mars 2024, ISDE achèvera la phase de planification des critères d'achats écologiques, y compris les communications avec les principaux intervenants et l'élaboration d'une méthodologie d'établissement de rapports pour soutenir la collecte de données.	L'inclusion de critères d'approvisionnement écologique pour les futurs marchés² publics émis par ISDE (à l'exclusion de SPAC ou SPC) renforcera les achats écologiques et contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les biens et les services qui ont un effet important sur l'environnement. Cette action ministérielle s'aligne sur la Stratégie pour un gouvernement vert, qui prévoit que le gouvernement du Canada facilitera la transition vers une économie circulaire à consommation nette zéro en adoptant des politiques d'achats écologiques qui comprennent des principes d'analyse du cycle de vie, la promotion de l'adoption de technologies propres et de produits et services écologiques, ainsi que des critères relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, aux plastiques durables et à des avantages environnementaux plus larges.	Résultat de l'indicateur : <u>Année 1 :</u> L'établissement de critères d'approvisionnement écologique pour les prochains approvisionnements d'ISDE (à l'exclusion de contrats émis par SPAC ou le CCN) sera finalisé et approuvé par tous les intervenants clés d'ici le 31 mars 2024. Remarques : En outre, ISDE intégrera toute clause environnementale normalisée fournie par SPAC dans les prochains contrats de biens émis sous son autorité lorsque les outils de SPAC ne sont pas utilisés. <u>Année 2 et 3 :</u> Bien qu'ISDE n'ait pas encore établi de mesures formelles et

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		Années 2 et 3 (phase de mise en œuvre - exercices 2024-2025 et 2025-2026) : A compter du 1 ^{er} avril 2024, ISDE élaborera des critères d'achats écologiques qu'il sera suggéré d'utiliser pour l'achat de biens, le cas échéant.	Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens consomment de manière durable. <i>Cible 12.7 du CMI</i> - Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.	quantifiables pour mesurer l'intégration de critères d'approvisionnement écologique, des progrès considérables ont été réalisés dans l'intégration de pratiques respectueuses de l'environnement dans ses activités d'approvisionnement. Par exemple, des clauses relatives à l'emballage environnemental sont désormais incluses dans tous les contrats de biens émis par ISDE, le cas échéant. Ces clauses encouragent l'utilisation de matériaux d'emballage recyclables ou réduits, à l'appui d'objectifs plus généraux de réduction des déchets. En outre, ISDE veille à ce que toutes les exigences en matière d'approvisionnement

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				concurrentiel utilisent les modèles d'approvisionnement les plus récents fournis par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). De cette façon, ISDE tire parti des efforts continus de SPAC visant à intégrer les principes d'approvisionnement écologique dans les documents d'appel d'offres normalisés. Grâce à cette approche, toutes les clauses environnementales ou tous les critères d'évaluation élaborés par SPAC sont inclus dans les processus d'approvisionnement d'ISDE, renforçant ainsi son harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada en matière de développement durable.

¹ Là où les véhicules sont disponibles et où les besoins opérationnels le permettent.

² Remarque : La majorité des contrats d'ISDE sont émis par SPAC et SPC et ces contrats contiennent déjà des critères d'approvisionnement écologique.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Réduire les déchets et passer à des véhicules à zéro émission », et non pas une cible précise de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Travailler avec des partenaires du secteur des transports	Soutenir le développement d'un écosystème national de batteries zéro émission au Canada par l'intermédiaire de l'Accélérateur net-zéro (ANZ) du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI). Programme : Programme d'innovation des entreprises	Indicateurs de rendement : La croissance moyenne de l'emploi d'une année sur l'autre pour les bénéficiaires de financement des volets 1 à 3 du FIS pour l'innovation dont les projets relatifs aux batteries et aux véhicules à émission zéro sont en cours de réalisation dépasse la croissance moyenne de l'emploi d'une année sur l'autre avant le projet¹. Point de départ : Taux de croissance de l'emploi de 6,2 % d'une année sur l'autre (2021)¹. Cible : Plus de 6,2 % de croissance de l'emploi d'une année sur l'autre pour les	Le FSI fournit des investissements transformateurs dans tous les secteurs de l'économie afin d'aider le Canada à prospérer dans une économie mondiale fondée sur la connaissance. L'une des initiatives du FSI est l'ANZ. L'initiative ANZ invite les entreprises canadiennes tournées vers l'avenir à contribuer aux efforts de leadership mondial du Canada en atteignant son objectif ambitieux de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % d'ici à 2030, et de parvenir à l'objectif net zéro d'ici à 2050. Une autre priorité du programme est de soutenir la création d'un écosystème et d'une chaîne d'approvisionnement nationaux pour les batteries au Canada. En	Résultat de l'indicateur : En 2023-2024, la croissance moyenne de l'emploi d'une année à l'autre pour les bénéficiaires des volets 1 à 3 du FSI dont les projets relatifs aux batteries et aux véhicules à zéro émission sont en cours de réalisation était de 6,2 %. Remarque : Ce résultat correspond à l'objectif de croissance moyenne de l'emploi de 6,2 % d'une année à l'autre qui a été établi en 2021. En raison d'un décalage d'un an dans les données, recueillies chaque année et reflétant le

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		bénéficiaires des volets 1 à 3 du FSI ayant des projets de batteries et de véhicules à émission zéro en phase de travail.	s'appuyant sur l'avantage du Canada, qui dispose de minéraux essentiels en abondance et d'un secteur automobile solide, les investissements du FSI jettent les bases d'une capacité nationale de fabrication de véhicules à zéro émission et de batteries au Canada. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens consomment de manière durable. <i>Cible 12.1 du CIC</i> - Les véhicules zéro émission représentent 10 % des nouveaux véhicules légers vendus au Canada d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040	rendement des bénéficiaires de l'exercice financier précédent, nous procédons actuellement à la collecte des résultats pour la période 2024-2025, qui seront disponibles au cours du cycle d'établissement de rapports 2025-2026

¹ L'indicateur consiste à calculer le taux de croissance de l'emploi dans l'ensemble de l'entreprise, à partir d'une base de référence de trois ans avant le projet, jusqu'à un moment donné de la phase de travail d'un projet. La moyenne de ce taux de croissance est ensuite calculée pour l'ensemble des projets du SIF NZA. Le point de départ est basé sur un an de données préliminaires provenant de 6 projets NZA (2021), et est sujet à changement car les données sur les projets de batteries et de véhicules à zéro émission ne sont pas encore disponibles. Les données sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure qu'elles sont collectées.

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l’ODD 12 — Consommation et production responsables

Le tableau suivant décrit les initiatives d’ISDE qui contribuent à faire avancer l’ODD 12, en complément de l’information contenue dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES ET EN COURS	CIBLES ET AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Bureau de la concurrence Le Bureau de la concurrence a recours à l’application de la loi et à des campagnes d’information pour informer les consommateurs canadiens sur l’écoblanchiment et les déclarations environnementales, ainsi que les entreprises sur leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i>, de la <i>Loi sur l’emballage et l’étiquetage des produits de consommation</i> et de la <i>Loi sur l’étiquetage des textiles</i> en ce qui a trait à ces sujets. Le Bureau publie des messages sur les médias sociaux contenant des exemples précis de choix durables pour les consommateurs, comme des exemples de ce à quoi peut ressembler l’écoblanchiment, ce à quoi il faut faire attention dans des secteurs industriels particuliers, et comment les consommateurs peuvent tirer parti de politiques favorables à la concurrence, comme le « droit à la réparation ». Le Bureau publie également des messages sur les médias sociaux destinés aux entreprises afin de promouvoir leur conformité avec les lois appliquées par le Bureau en ce qui concerne les déclarations environnementales.	Le Bureau de la concurrence contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d’indicateurs canadien</u> - o Ambition du CIC : Les Canadiens consomment de manière durable. • <u>Le Cadre mondial d’indicateurs</u> - o Cible 12.8 du CMI : D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.	Au cours de l’exercice 2024-2025, le Bureau de la concurrence a publié un total de 72 messages liés à l’écoblanchiment (60) et au droit à la réparation (12) sur ses comptes LinkedIn, Facebook et X. Cela représente une augmentation de 148 % par rapport aux 29 messages liés à ces sujets durant l’exercice précédent. Ces 79 messages ont généré un total de 48 439 impressions (nombre de fois où le contenu du message est apparu sur les écrans d’utilisateurs), et les utilisateurs ont interagi avec ce contenu 10 172 fois. Ces interactions incluent des mentions « J’aime », des réactions, des partages et des commentaires.



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

ISDE appuie fermement le programme climatique du Canada et son engagement à réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. ISDE continuera d'aider les entreprises canadiennes à élaborer et à mettre en œuvre des solutions de technologies propres compétitives à l'échelle mondiale qui permettent de relever les défis environnementaux liés aux changements climatiques et de faire croître l'économie grâce à ses programmes phares, comme l'initiative Accélérateur net zéro (ANZ) du Fonds stratégique pour l'innovation et Technologies du développement durable Canada. L'ANZ facilite les investissements stratégiques pour obtenir d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court terme et fait progresser les objectifs plus vastes du Canada en matière de technologies propres, en collaboration avec les ministères partenaires, afin d'aider le Canada à atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050, tout en stimulant la croissance économique et en renforçant la résilience climatique.

ISDE s'est également engagé à réduire les émissions de GES provenant de ses biens immobiliers et de son parc automobile, conformément aux exigences de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) du gouvernement fédéral.

Thème cible : Atténuation et adaptation aux changements climatiques

Cible : Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030 et parvenir à la carboneutralité d'ici à 2050 (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, soutenu par tous les autres ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Poursuivre la mise en œuvre des plans et actions du Canada en matière de climat	Continuer à soutenir les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales qui s'attaquent aux problèmes environnementaux, comme le changement climatique et la pollution de l'air, de l'eau et des sols, par l'intermédiaire de Technologies du développement durable Canada (TDDC). Programme : Technologies propres et croissance propre	Indicateur de rendement : Réductions annuelles progressives des émissions de gaz à effet de serre (GES) attribuables aux technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD. Point de départ : 22,6 mégatonnes de réduction estimée des émissions de GES attribuables aux technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD (31 mars 2022). Cible : Réduire les émissions de GES de 1 mégatonne par an.	En soutenant les entreprises canadiennes dans leurs efforts de développement et de démonstration de nouvelles technologies environnementales, le Fonds Technologies du DD de TDDC contribue à la croissance propre de l'économie et à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les technologies soutenues par TDDC ont réduit les émissions de GES de 24,7 mégatonnes d'éq. CO₂ par an au 31 mars 2023 (une augmentation de 2,1 mégatonnes). Le soutien continu contribuera à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada pour 2030 et 2050. Cibles ou ambitions pertinentes : <i>Ambition CIC</i> - Ambition canadienne : réduction des émissions de gaz à effet de serre par les Canadiens. <i>Cible 13.1.1 du CIC</i> - D'ici à 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici à 2050, parvenir à la carboneutralité pour l'ensemble de l'économie.	Résultat de l'indicateur : On a constaté, en 2024-2025, une réduction de 25,5 mégatonnes d'équivalent CO₂ des émissions de GES attribuable aux technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD. Remarque : Le programme Fonds Technologies du DD a pris fin en février 2025. Il sera remplacé par le nouveau Programme des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada en 2025-2026. Par conséquent, les résultats de 2024-2025 présentés

			<i>Indicateur 13.1.1 du CIC</i> - Émissions de gaz à effet de serre. <i>Cible 13.2 du CMI</i> - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	pour cet indicateur de rendement ne couvrent que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024. Les réductions estimées des GES attribuables aux technologies soutenues par le Fonds Technologies du DD ont augmenté en moyenne de 1,71 mégatonne d'équivalent CO₂ par an depuis 2016.
	Financer des projets à grande échelle dans des secteurs industriels clés par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et de garantir la compétitivité du Canada dans un avenir carboneutre Programme : Programme d'innovation des entreprises	Indicateurs de rendement : Dépenses d'investissement directement liées aux projets d'adoption de technologies propres financés par le FIS¹ Points de départ : 11 millions de dollars de dépenses d'investissement sur le projet en moyenne pour les projets ANZ en phase de travail (2021)² Cible : Plus de 11 millions de dollars de dépenses d'investissement, en moyenne, pour l'ensemble des projets NZA en phase de travaux.	Le mandat de l'Initiative Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation est de réduire les émissions d'ici 2030 et de soutenir la transformation de l'économie canadienne pour qu'elle s'aligne sur les objectifs de carboneutralité d'ici 2050. Ce programme contribue à l'objectif de réduction des émissions de GES du Canada et à l'intégration des mesures de lutte contre les changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales. Cibles ou ambitions pertinentes : <i>Ambition CIC</i> - Réduction des émissions de gaz à effet de serre par les Canadiens. <i>Cible 13.1 du CIC</i> - D'ici à 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici à 2050, parvenir à la carboneutralité pour l'ensemble de l'économie.	Résultat de l'indicateur : En 2023-2024, les dépenses d'investissement pour chaque projet relatif à l'ANZ se sont élevées, en moyenne, à 137 millions de dollars. Remarque : Ce résultat a largement dépassé l'objectif de 11 millions de dollars de dépenses d'investissement directement liées aux projets, en moyenne, établi en 2021. En raison d'un décalage d'un an dans les données, lesquelles sont recueillies chaque année et reflètent le rendement des

			<i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens sont bien équipés et résilients pour faire face aux effets des changements climatiques.	bénéficiaires de l'exercice financier précédent, nous procédons actuellement à la collecte des résultats pour la période 2024-2025, qui seront disponibles au cours du cycle d'établissement de rapports 2025-2026.
--	--	--	--	---

¹ Les dépenses d'investissement seront mesurées pour tous les bénéficiaires du FSI ; cet indicateur rendra compte spécifiquement des dépenses d'investissement pour les projets du FSI qui se concentrent sur l'adoption des technologies propres (par exemple, les projets des grands émetteurs).

² Le point de départ est basé sur une année de données de résultats préliminaires de 8 projets ANZ (2021), et est susceptible d'être modifié au fur et à mesure de la collecte de données.

Thème cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Faire en sorte que le gouvernement du Canada passe à des activités carboneutres pour les installations et les parcs conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des activités du gouvernement	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du parc de véhicules légers d'ISDE. Programme : Services internes, Systèmes ministériels des finances, Direction générale des approvisionnements, Gestion des contrats et du matériel	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) de réduction des émissions du parc automobile par rapport à 2005-2006. Remarque : Les émissions de GES du parc automobile sont mesurées en kt d'éq. CO₂. Point de départ : Émissions de GES du parc automobile d'ISDE pour l'exercice 2005-2006 : 1 767 kt éq. CO₂. Cible : Réduire les émissions de GES de la flotte d'ISDE (MC, SST, SSPI, CRC, SGI, BSG) de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2025 et de 90 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050.	La politique d'ISDE en matière de véhicules terrestres écologiques définit les conditions requises pour que tous les nouveaux véhicules légers achetés soient des VZE. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'objectif 13 de la SFDD, de l'objectif d'activités carboneutres et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). La Stratégie pour un gouvernement vert charge le gouvernement du Canada d'assurer la transition de ses activités vers la carboneutralité d'ici 2050, et améliorera sa résilience climatique d'ici 2035, tout en réduisant les impacts environnementaux au-delà du carbone, y compris sur les déchets, l'eau et la biodiversité. Pour mettre en place un parc automobile carboneutre, le gouvernement du Canada réduira les émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 de 40 % d'ici à 2025 et d'au moins 90 % par rapport aux niveaux	Résultat de l'indicateur : La variation en pourcentage des émissions de GES par rapport à l'exercice 2005-2006 est une réduction de 66,9 %. Au cours de l'exercice 2024-2025, les résultats obtenus en ce qui a trait aux émissions de GES pour le parc automobile d'ISDE étaient de 0,643 kt d'équivalent CO₂. Remarque : Les émissions de gaz à effet de serre d'ISDE ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de 9 % de l'utilisation du parc automobile dans un contexte où les activités ont repris leur cours normal après la pandémie de COVID-19. On s'attend à ce que les émissions diminuent au cours des prochaines années,

			de 2005 d'ici à 2050. Sur cette trajectoire de réduction des émissions, le gouvernement aspirera à réduire les émissions de 10 % supplémentaires tous les cinq ans à partir de 2025. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition CIC</i> - Réduction des émissions de gaz à effet de serre par les Canadiens. <i>Cible 13.1 du CIC</i> - D'ici à 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici à 2050, parvenir à la carboneutralité pour l'ensemble de l'économie.	à mesure que les véhicules zéro émission nouvellement acquis seront adaptés et mis en service, ce qui réduira la dépendance à l'égard des véhicules à moteur à combustion interne et la consommation globale de carburant.
--	--	--	---	---

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Réduire les risques posés par les changements climatiques pour les biens, les services et	Veiller à ce que tous les plans de continuité des activités du ministère et des secteurs comprennent des mesures d'atténuation visant à réduire les	Indicateur de rendement : Pourcentage (%) des plans de continuité des activités d'ISDE incluant des considérations	Le plan de continuité des activités d'ISDE est élaboré de manière exhaustive afin de donner l'assurance raisonnable qu'en cas de perturbations, le ministère	Résultat de l'indicateur : La totalité des plans de continuité des activités d'ISDE incluront des considérations relatives aux

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
les activités du gouvernement fédéral	risques liés au changement climatique pour les actifs, les services et les activités. Programme : Gestion de la continuité des activités	relatives aux changements climatiques au moyen d'une approche tous risques. Point de départ : Depuis 2018-2019, ISDE a intégré les considérations en matière de changements climatiques dans ses orientations relatives à la planification de la continuité des activités. Cible : 100 % chaque année	peut maintenir un niveau acceptable de services et d'activités essentiels et assurer le rétablissement en temps voulu d'autres services et activités. Pour s'assurer qu'ISDE est prêt à faire face à toute éventualité, la gestion de la continuité des activités est menée selon une approche tous risques. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens sont bien équipés et résilients pour faire face aux effets des changements climatiques. <i>Cible 13.2 du CMI</i> - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	changements climatiques au moyen d'une approche tous risques en 2024-2025. Remarque : Le principal plan de continuité des activités du Ministère comprend une catégorie « tous risques » qui prend en compte les changements climatiques. Les PCA sectoriels doivent reprendre les catégories indiquées dans le PCA du Ministère et préciser les besoins qui s'y rapportent. Ainsi, tous les plans de continuité des activités comportent une catégorie « tous risques » au sein d'ISDE.
	Effectuer des évaluations de l'état des bâtiments et remplir des rapports sur la résilience climatique pour tous les actifs immobiliers du Centre de recherche sur les	Indicateur de rendement : Nombre d'actifs immobiliers du ISDE a la garde ayant fait l'objet d'une évaluation de l'état des bâtiments et d'un rapport sur la résilience climatique.	<i>La politique sur la gestion des biens immobiliers</i> du Secrétariat du Conseil du Trésor définit les principes de bonne gestion pour tous les bâtiments fédéraux et présente les rapports sur la	Résultat de l'indicateur : Une évaluation de l'état des bâtiments et un rapport sur la résilience aux changements climatiques ont été réalisés en

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	ACTION MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT L'ACTION MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	communications (CRC) du campus de Shirleys Bay d'ISDE Programme : Gestion des biens immobiliers	Point de départ : Depuis 2021, 26 des 28 (93 %) immeubles d'ISDE ont fait l'objet d'une évaluation et d'un rapport. Cible : D'ici mars 2026, faire en sorte qu'une évaluation de l'état des bâtiments soit réalisée et qu'un rapport sur la résilience sera disponible pour chacun des 30 bâtiments dont ISDE a la garde.	résilience climatique. Les rapports sur la résilience climatique soutiennent l'engagement du ISDE à l'égard de la <i>Stratégie pour un gouvernement vert</i> du gouvernement du Canada. Cibles et ambitions pertinentes : <i>Ambition du CIC</i> - Les Canadiens sont bien équipés et résilients pour faire face aux effets des changements climatiques. <i>Cible 13.1 du CMI</i> - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	2024-2025 pour 28 [93 %] des bâtiments sur le campus Shirley's Bay d'ISDE. Remarque : D'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il est prévu qu'une évaluation de l'état des immeubles et un rapport sur la résilience aux changements climatiques soient réalisés pour les 30 bâtiments sur le campus de Shirley's Bay d'ISDE.

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 13 — Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Le tableau suivant décrit les initiatives d'ISDE qui contribuent à faire avancer l'ODD 13, en complément de l'information contenue dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES ET AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Centre d'excellence mondial sur la détection et l'élimination du méthane Les ministres de l'innovation, des sciences et de l'industrie et des Ressources naturelles ont créé le Centre d'excellence pour le méthane afin de soutenir l'engagement du Canada à réduire les émissions de méthane de 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030 et son engagement national à réduire les émissions de méthane de 75 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici à 2030 dans son secteur pétrolier et gazier.	Le Centre d'excellence mondial sur la détection et l'élimination du méthane contribue à faire avancer : • <u>Le Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition canadienne : Réduction des émissions de gaz à effet de serre par les Canadiens. - o Cible 13.1.1 : D'ici à 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici à 2050, parvenir à la carboneutralité pour l'ensemble de l'économie. • <u>Le Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	Le 11 mars 2024, Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada ont lancé le Centre d'excellence sur le méthane. Le Centre vise à améliorer la compréhension des émissions de méthane au Canada et à mieux les atténuer. Il permettra d'accélérer la mesure et l'atténuation du méthane en augmentant les efforts de recherche menés par le gouvernement, en finançant des projets pour les innovateurs canadiens et en mettant en relation des experts canadiens pour échanger des connaissances et leur expertise. Les activités du Centre sont axées sur les besoins en données essentielles et le développement de technologies pour la mesure, la déclaration, la vérification et la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie. Grâce à des solutions innovantes et à la mise en relation des compétences, le Centre appuiera nos efforts en matière d'atténuation des émissions de méthane. À ce jour, le Centre a procédé au lancement d'un appel de propositions pour la mesure et l'atténuation du méthane dans le cadre du Programme d'innovation

		énergétique de RNCAN, a mis en relation des experts fédéraux en science du méthane par l'intermédiaire d'un groupe de travail interne, a tenu une série de conférences virtuelles sur le méthane, a financé deux symposiums CanCH4 et a organisé un événement sur le développement du commerce international à l'intention des fournisseurs canadiens de technologies du méthane dans le cadre de la CERAWEEK 2025.
--	--	--



OBJECTIF 17 : RENFORCER LES PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR UNE ACTION MONDIALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

ISDE continuera de collaborer avec des partenaires internationaux et de faire preuve de leadership dans les forums internationaux pour faire avancer les grandes priorités fédérales, notamment celles liées au développement durable.

Par exemple, à l'appui des engagements communs envers l'action climatique mondiale, ISDE codirige le *l'Initiative Glasgow Breakthrough sur le ciment et le béton* au nom du Canada et collabore avec d'autres ministères et partenaires commerciaux pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement sûres et durables. De plus, le Conseil canadien des normes (CCN) continuera de jouer un rôle de premier plan auprès de l'Organisation internationale de normalisation en ce qui concerne le soutien à l'économie circulaire, à la finance durable et à l'économie du partage. Le CCN soutient également la participation des Canadiens à de nombreux autres comités qui n'ont peut-être pas un objectif environnemental précis, mais dont le travail contribue à la réalisation d'un ou de plusieurs ODD, par exemple en permettant un accès plus large à l'eau potable ou à des installations sanitaires.

Stratégies de mise en œuvre à l'appui des objectifs

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Renforcer les partenariats pour promouvoir l'action mondiale en faveur du développement durable », et non pas une cible précise de la SFDD.

Initiatives favorisant la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 17 — Partenariats pour la réalisation des objectifs

Le tableau suivant décrit les initiatives d'ISDE qui contribuent à faire avancer l'ODD 17, en complément de l'information contenue dans les tableaux ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES ET AMBITIONS NATIONALES CONNEXES ET/OU CIBLES MONDIALES	RÉSULTATS OBTENUS
Faire progresser la collaboration internationale sur les minéraux critiques ISDE, dans le cadre de la stratégie canadienne sur les minéraux critiques, aide RNCAN à accroître l'offre mondiale de minéraux critiques produits de manière durable afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques en collaboration avec d'autres ministères et des alliés clés, ce qui contribuera à la réalisation d'objectifs mutuels conformes aux ODD, notamment en ce qui concerne les mesures de lutte contre les changements climatiques, la croissance propre, la sécurité économique et la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Le partenariat pour la sécurité des minéraux ; Plan d'action conjoint Canada-États-Unis sur les minéraux critiques; Groupe de travail Canada-États-Unis sur les chaînes d'approvisionnement; Sommet des leaders nord-américains; Partenariat stratégique Canada-UE sur les matières premières; divers protocoles d'entente/de coopération bilatéraux soutiendraient l'engagement bilatéral du Canada dans les forums internationaux en faveur des industries durables des minéraux critiques et du développement de chaînes d'approvisionnement résilientes en minéraux critiques.	La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques contribue à l'avancement : • Cadre d'indicateurs canadien - o Ambition canadienne : Le Canada favorise la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD • Cadre d'indicateurs mondiaux - o Cible 17.14 du GIF : Améliorer la cohérence des politiques pour le développement durable - o Cible 17.17 du GIF : Encourager et promouvoir des partenariats efficaces entre les secteurs public, public-privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de financement des partenariats.	L'état d'avancement des travaux est maintenant obsolète et n'est plus pertinent. En effet, les résultats attendus évoluent en fonction des ajustements apportés par RNCAN à l'engagement bilatéral, conformément au mandat du nouveau gouvernement fédéral et des politiques de l'administration américaine. Les activités relatives à l'ODD 17 ont été suspendues et mises à l'écart sous l'administration américaine, notamment par l'imposition de droits de douane américains sur les produits minéraux critiques canadiens. Le Secteur des terres et des minéraux (STM) de RNCAN élabore actuellement la prochaine version de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui comprendra de nouvelles priorités et de nouveaux objectifs en matière de collaboration avec les États-Unis, modifiant en conséquence les activités relevant de l'ODD 17.

Le leadership canadien en matière de climat au sein de l'Organisation internationale de normalisation Le Conseil canadien des normes représente le Canada au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), où le Canada : • préside le comité technique (TC) 207 sur la gestion environnementale et a récemment assumé la responsabilité du secrétariat du comité; • assure la présidence et est responsable du comité ISO TC 207/SC 7, du sous-comité pour les gaz à effet de serre, de la gestion du changement climatique et activités connexes; • assure le secrétariat du Comité de coordination sur le changement climatique (CCCC) de l'ISO; • a joué un rôle clé dans l'élaboration de la déclaration de Londres sur le changement climatique de l'ISO; • occupe de nombreux postes techniques et de gouvernance afin de contribuer à l'élaboration et la promotion de mesures de lutte contre les changements climatiques au moyen de normes internationales; • est un membre fondateur du partenariat Our2050World qui vise à stimuler l'ambition et à coordonner les mesures concernant les normes internationales pour lutter contre le changement climatique; dirige les efforts visant à harmoniser les cadres normatifs mondiaux sur l'ESG (environnement, société et gouvernance) et à permettre la comparabilité entre eux.	Le leadership canadien en matière de climat au sein de l'ISO contribue au : • <u>Cadre d'indicateurs canadien</u> - o Ambition canadienne : Le Canada favorise la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD. • <u>Cadre mondial d'indicateurs</u> - o Cible 17.13 : Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment par la coordination et la cohérence des politiques.	Une stratégie de normalisation internationale a progressé en 2024-2025 : • Accord international d'atelier ISO (IWA 48) : Cadre 2024 pour la mise en œuvre des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) Remarque : Le Conseil canadien des normes représente le Canada au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), dans le cadre de laquelle le Canada : • assure la présidence du comité technique ISO/TC 207 sur la gestion environnementale et est responsable depuis 2020 du secrétariat du comité; • assure la présidence du sous-comité ISO/TC 207/SC 7 pour la gestion des gaz à effet de serre, du changement climatique et des activités associées et est responsable depuis 2020 du secrétariat du comité; • se prépare à accueillir les réunions plénières 2025 de l'ISO/TC 207 et de ses six sous-comités à Toronto en octobre 2025;
--	--	--

		• assure les tâches de secrétariat pour le Comité de coordination sur le changement climatique (CCCC) de l'ISO; • assure la coprésidence du Comité de coordination de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de l'ISO (CC ESG) et est membre du groupe de travail sur la stratégie technique du BGT ESG; • occupe des dizaines de postes techniques et de gouvernance afin de contribuer à l'élaboration et à la promotion de mesures de lutte contre les changements climatiques au moyen de normes internationales; • est un membre fondateur du partenariat « Our 2050 World », qui vise à stimuler l'ambition et à coordonner les mesures relatives aux normes internationales pour lutter contre le changement climatique; à faire progresser les normes pour soutenir la transition mondiale vers la carboneutralité et à soutenir les efforts visant à harmoniser les cadres
--	--	--

		normatifs mondiaux sur l'ESG (environnement, société et gouvernance) pour renforcer leur incidence, permettre la comparabilité et aider les organisations à participer au processus et à améliorer leur rendement en matière de DD.
--	--	---

SECTION 5

Intégration du développement durable

Innovation, Sciences et Développement économique Canada continuera de veiller à ce que son processus décisionnel tienne compte des objectifs et des cibles de la SFDD dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale et économique stratégique (EEES). L'EEES d'une politique, d'un programme ou d'une proposition réglementaire comprend une analyse des effets sur le climat, la nature, l'environnement et l'économie de la proposition en question.

Des déclarations publiques sur les résultats des évaluations d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada sont publiées lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une EEES détaillée est mise en œuvre ou annoncée sur le site Web de l'[EEES](#).

La déclaration publique vise à démontrer que les effets environnementaux et économiques d'une initiative, y compris les contributions aux objectifs et aux cibles de la SFDD, ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décision.

En 2024, aucune proposition soumise à une EEES détaillée n'a été annoncée ou mise en œuvre par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

